

L'APN sur le point d'examiner la loi de la criminalisation du colonialisme français

P.02

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, reçoit l'ambassadeur de la République de Corée



P.02

Allocation touristique : Fin du cash, compte bancaire exigé.. La Banque d'Algérie durcit les conditions



P.03

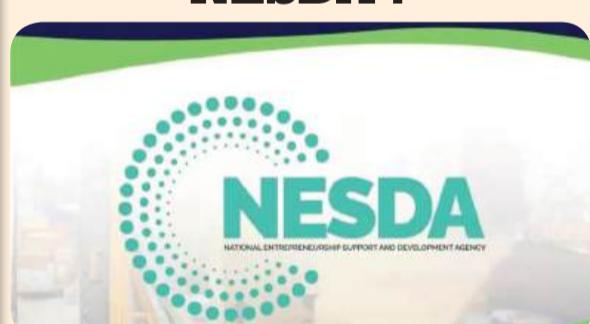
Affaires religieuses :



Le coup d'envoi de la 9^e session de qualification des candidats aux concours internationaux

P.04

NESDA :



Une journée d'information au profit des lauréats des olympiades des métiers

P.04

Intempéries :



Plusieurs interventions sur le terrain enregistrées dans certaines wilayas du pays ces dernières 24 heures

P.04

Annaba / AADL3 : Facilitation du paiement du premier versement pour les souscripteurs



P.07

L'APN sur le point d'examiner la loi de la criminalisation du colonialisme français Voici ce que la France doit à l'Algérie

Dans moins d'une semaine, l'Assemblée nationale (APN) examinerà en plénière une proposition de loi qui pourrait marquer un tournant dans la mémoire nationale, la criminalisation du colonialisme français en Algérie. Portée par une démarche consensuelle, cette initiative vise à inscrire dans le droit national la reconnaissance des crimes commis par l'occupant colonial et à garantir que ces exactions ne restent pas impunies.

Le président de l'APN, Ibrahim Boughali, a suivi de près l'élaboration de ce projet, rencontrant, le 14 décembre, les membres de la commission chargée du texte. Il a insisté sur la nécessité d'un débat responsable et constructif, à la hauteur de la place qu'occupe ce dossier dans la conscience et la mémoire nationales

». Cette initiative, lancée en mars 2025, intervient dans un contexte de tensions et de surenchères répétées du courant de l'extrême droite française à l'encontre de l'Algérie. Selon M. Boughali, « la criminalisation du colonialisme n'est pas une option, mais un devoir national et moral envers nos martyrs et notre histoire ». Le projet de loi s'inscrit dans une dynamique de reconnaissance internationale. En cohérence avec la résolution adoptée par l'Union africaine en février 2025. Qui qualifie l'esclavage, la traite transatlantique et le colonialisme de crimes contre l'humanité et de génocides.

Une liste précise des crimes coloniaux que l'Algérie entend documenter et sanctionner

Le texte légal met en lumière l'ampleur des exactions commises par la France coloniale entre le 14



juin 1830 et le 5 juillet 1962, ainsi que leurs effets post-indépendance.

Parmi les crimes recensés :

- Les enfumades du Dahra en 1845, où des centaines d'Algériens furent brûlés vivants dans des grottes.
- Les exactions de Laghouat en 1852, impliquant l'usage d'armes biologiques.
- Les massacres du 8 mai 1945, ayant causé la mort de plus de 45 000 civils.
- Les essais nucléaires dans le Sud algérien et l'installation de millions de mines antipersonnel aux

frontières Ouest et Est.

• Meurtres par prémeditation, exécutions extrajudiciaires, tortures physiques et psychologiques.

• Déportations, déplacements forcés de populations civiles, confiscation de biens et pillage du trésor public.

Le projet de loi précise que ces crimes, quel que soit leur degré de mise en œuvre, sont imprescriptibles. Il qualifie également de « haute trahison » toute collaboration avec les autorités coloniales, notamment celle des harkis.

Obtenir reconnaissance et réparation : l'APN prête à examiner la loi sur la criminalisation du colonialisme français

Au-delà de la simple sanction symbolique, le texte prévoit que l'État algérien œuvrera, par tous les moyens légaux et judiciaires, à

obtenir :

1. La reconnaissance officielle des crimes coloniaux par l'État français.

2. Des excuses formelles pour les atrocités commises durant la période coloniale.

3. Une réparation complète et équitable pour les dommages matériels et moraux subis par le peuple algérien.

Cette initiative vise à protéger les droits des générations actuelles et futures. Tout en contribuant à l'histoire mondiale de la lutte contre le colonialisme.

En portant ce projet de loi à l'APN, l'Algérie affirme sa détermination à ne jamais oublier son passé et à faire reconnaître, sur le plan international, les souffrances infligées à son peuple. Le 21 décembre, la plénière pourrait écrire une nouvelle page de la mémoire nationale

Le président de la République reçoit l'ambassadeur de la République de Corée

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République,

l'ambassadeur de la République de Corée, You Ki-Jun, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.



L'Algérie, un partenaire stratégique pour la République de Corée

L'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun, a affirmé, lundi, que l'Algérie était un "partenaire stratégique" pour son pays, saluant le niveau atteint par les relations bilatérales à différents niveaux.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'adieu qu'il a rendue au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, M. You Ki-Jun a déclaré : "J'ai eu l'honneur de représenter la République de Corée dans un pays qui occupe une place particulière", affirmant que l'Algérie "n'est pas seulement un partenaire stratégique pour son pays sur le continent africain, mais aussi un véritable ami".

Cette rencontre a été "une précieuse opportunité pour passer en revue le parcours accompli par l'Algérie et la République de Corée, tout en envisageant les perspectives de coopération entre les deux pays", a ajouté le diplomate.

Il a, à cette occasion, souligné que son mandat en Algérie a été marqué par "la relance du partenariat bilatéral", et ce, grâce au président



de la République, qui a "accordé une attention particulière au renforcement des efforts conjoints avec la République de Corée".

Evoquant les différents volets de la coopération bilatérale, l'ambassadeur a souligné qu'elle dépasse le cadre économique pour inclure la défense, la sécurité et les échanges culturels, ce qui a "fortement consolidé nos relations fraternelles".

Sur le plan commercial, M. You Ki-Jun a indiqué que le volume des échanges bilatéraux "réflète clairement l'étendue et le dynamisme de notre coopération", faisant état, par là même, des efforts

soutenus des Gouvernements des deux pays pour relancer les activités de la Commission mixte algéro-coréenne.

Il a, à ce titre, mis en avant, la disposition des entreprises coréennes "à contribuer efficacement au programme ambitieux de l'Algérie dans le domaine du développement industriel".

Sur le plan international, l'ambassadeur a salué "le rôle actif de l'Algérie dans les forums internationaux et son soutien à son pays", se félicitant de "la coopération étroite" entre les deux pays au Conseil de sécurité des Nations unies.

Conseil de sécurité L'Algérie plaide en faveur d'un leadership pour la paix "clairvoyant et solide"



Le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies, Toufik Laid Koudri a plaidé lundi à New York, en faveur d'un leadership pour la paix "clairvoyant et solide", soulignant que l'Algérie qui est un fervent défenseur du multilatéralisme, considérait que cet objectif n'était possible que lorsque les Etats membres de l'ONU sont unis derrière un objectif et un but noble communs.

"L'Algérie reste un fervent défenseur du multilatéralisme, convaincu que le leadership pour la paix est possible. Mais il n'est possible que lorsque les Etats membres (de l'ONU) sont unis derrière un objectif et un but noble communs", a souligné M. Koudri lors d'une réunion du Conseil de sécurité sous le thème "Maintien

de la paix et de la sécurité internationales : leadership pour la paix".

Soulignant, à ce titre, que le multilatéralisme était mis à rude épreuve, le diplomate a plaidé pour "un leadership clairvoyant et solide, reposant sur des principes partagés et un engagement collectif, qui s'attache à promouvoir notre programme pour la paix et transforme les initiatives internationales en actions réelles et concrètes".

M. Koudri a invité les Etats membres de l'ONU à "respecter et faire respecter les principes du droit international y compris la charte des Nations unies et afficher la volonté politique nécessaire pour éviter un respect sélectif du droit international, le deux poids deux mesures et les intérêts étriqués".

Directeur général :
Bicha Salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nézrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousetimes.dz
Email: redaction@seybousetimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'édition et de Publicité, Agence ANEP 01,
AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation : agence.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Fraude à l'allocation touristique : L'État dénonce un vaste réseau et annonce des mesures de contrôle

Le ministre de l'Intérieur et des Transports, Saïd Sayoud, a révélé l'existence d'une fraude organisée autour de l'allocation de voyage accordée par l'État aux citoyens algériens. S'exprimant devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, le ministre a indiqué que ce dispositif social, initialement destiné à faciliter les déplacements des citoyens à l'étranger, a été détourné de sa vocation par des réseaux illégaux, impliquant des intermédiaires et certaines agences de voyages.

Selon le ministre, cette allocation, fixée à 750 euros, s'est transformée d'un avantage en un véritable problème en raison de pratiques frauduleuses systématiques. Ces dérives ont contraint les autorités à instaurer des restrictions temporaires au niveau des postes-

frontières afin de limiter l'ampleur du phénomène et d'endiguer les pertes en devises.

L'État alerte sur une fraude massive et renforce les contrôles

Saïd Sayoud a expliqué que le gouvernement a procédé à une évaluation approfondie de la situation en coordination avec les autorités tunisiennes, à l'occasion d'une visite officielle effectuée récemment aux côtés du Premier ministre. Cette enquête conjointe a permis de mettre au jour l'implication de certaines agences de voyages dans l'organisation de déplacements suspects de citoyens algériens, reposant sur des méthodes frauduleuses visant principalement à capter la devise étrangère. Le mode opératoire identifié est relativement simple, mais particulièrement efficace. Des

citoyens algériens sont introduits légalement en Tunisie, leurs passeports sont tamponnés, puis ils sont rapidement reconduits vers l'Algérie par des postes-frontières surveillés, sans respecter la durée légale de séjour. Les mêmes personnes sont ensuite réintroduites de nouveau afin de répéter l'opération et de bénéficier plusieurs fois de l'allocation de voyage.

Les chiffres avancés par le ministre sont qualifiés d'« alarmants ». Près de 100 000 cas auraient été recensés en l'espace d'un mois et demi seulement. La majorité des personnes impliquées seraient des chômeurs, utilisés par ces réseaux comme instruments d'une fraude transfrontalière bien organisée. Le ministre a souligné que ces sommes n'ont profité ni à l'économie algérienne ni à celle de

la Tunisie, mais ont été accaparées exclusivement par des réseaux illégaux et des spéculateurs.

Quand l'allocation de voyage devient une filière de fraude

Face à cette situation, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre une série de mesures urgentes. Parmi elles figure l'instauration d'autorisations préalables pour les bus relevant des agences de voyages opérant à l'international.

Cette mesure a permis, selon le ministre, de révéler l'ampleur des pratiques frauduleuses, certaines agences n'ayant pas été en mesure de fournir des garanties concernant le retour de voyageurs algériens. Le ministre a tenu à rassurer sur un point essentiel : l'allocation de voyage ne sera pas supprimée. Il a affirmé qu'il s'agit d'un droit garanti pour le citoyen algérien.



Toutefois, des mécanismes juridiques et organisationnels sont en cours d'élaboration afin de prévenir toute exploitation abusive et de préserver le caractère social de cette aide.

Dans cette optique, un projet de versement de l'allocation via une carte de paiement prépayée est à l'étude. Cette solution permettrait de mieux contrôler l'utilisation des fonds, d'en assurer la traçabilité et de garantir leur orientation vers les objectifs pour lesquels l'allocation a été instaurée.

Allocation touristique : Fin du cash, compte bancaire exigé La Banque d'Algérie durcit les conditions



Dans sa note, la Banque d'Algérie s'appuie sur l'instruction n°05-2025 du 17 juillet 2025 relative au droit de change pour voyage à l'étranger. L'objectif affiché consiste à « préciser les modalités de mise en œuvre des conditions d'octroi dudit droit ». Tout en rappelant aux banques leur rôle central dans le contrôle des bénéficiaires.

La banque centrale insiste sur l'obligation d'appliquer strictement les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les établissements bancaires doivent s'assurer que « les capacités financières du bénéficiaire effectif lui permettent de s'acquitter du montant afférent à l'opération pour son propre compte et ou au profit des personnes apparentées », telles que définies par l'instruction.

Allocation touristique :
Un rappel ferme des règles et un contrôle bancaire renforcé

Cette exigence s'inscrit dans une logique de cohérence entre le profil du client et l'opération demandée. Afin de limiter les demandes fictives ou les montages destinés à contourner la réglementation.

Compte bancaire obligatoire pour bénéficier de l'allocation touristique

C'est l'un des changements majeurs introduits par la note. Désormais, le demandeur doit disposer d'un compte bancaire pour obtenir l'allocation touristique.

La Banque d'Algérie précise que « l'octroi de ce droit de change est désormais subordonné à la détention par le demandeur d'un compte bancaire ouvert auprès de la banque domiciliataire ». Les banques sont ainsi tenues de renforcer les mesures de vigilance, notamment :

- La connaissance approfondie du client
- La vérification de l'identité
- L'évaluation de la cohérence des opérations avec le profil financier

du titulaire

Cette mesure vise à réduire l'anonymat et à mieux tracer les flux liés à l'allocation touristique. En rendant plus difficile toute utilisation détournée du dispositif.

Fin des paiements en espèces : Un tournant dans l'application du droit de change

Autre durcissement notable, la suppression totale des paiements en espèces. La Banque d'Algérie tranche sans ambiguïté sur ce point.

« Le règlement de la contrevaluer en dinars du montant en devises doit être effectué exclusivement par des moyens scripturaux émis par les banques », précise la note. Sont autorisés la carte CIB, le chèque bancaire ou tout autre instrument scriptural reconnu. Les paiements en liquide ne sont plus admis.

Ce choix marque un tournant dans la gestion de l'allocation touristique. Il vise à renforcer la traçabilité des transactions et à

limiter les pratiques informelles qui facilitaient, jusque-là, le basculement des devises vers le marché parallèle.

Séjours écourtés :

Restitution obligatoire des 750 € et lourdes sanctions à la clé

La Banque d'Algérie rappelle également une règle souvent contournée ces derniers mois, la durée minimale de séjour à l'étranger. Les bénéficiaires ayant séjourné moins de sept jours hors du territoire national doivent restituer le montant perçu.

À défaut, ils s'exposent à une sanction lourde : la perte du droit de change pour une durée de cinq ans, « sans préjudice de poursuites judiciaires ». Les banques doivent informer systématiquement les bénéficiaires de cette obligation.

Enfin, cette disposition s'inscrit dans la volonté de mettre fin aux voyages de complaisance. Organisés uniquement pour capter les 750 euros au taux officiel.

Conseil des ministres : Des augmentations de 5 et 10% au profit des retraités

Le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa réunion, dimanche, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des augmentations de 5 et 10% au profit des retraités, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Après présentation d'un exposé sur l'augmentation des pensions et allocations de retraite, « le Conseil des

ministres a approuvé des augmentations de 10% au profit des retraités percevant des pensions inférieures ou égales à 20.000 DA, et de 5% pour les retraités percevant plus de 20.000 DA », précise le communiqué du Conseil des ministres, rappelant que ces augmentations ont été précédées d'une revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG).



AUGMENTATION DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DE RETRAITE

Une étape supplémentaire importante dans l'amélioration des conditions de vie du citoyen

Des experts économiques ont estimé que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant augmentation des pensions et allocations de retraite constitue une étape supplémentaire importante dans le processus de l'amélioration des conditions de vie du citoyen, à travers une stratégie globale comprenant différentes catégories de la société.

Dans une déclaration à l'APS, l'expert en économie, El Houari Tigharsi a salué les augmentations annoncées lors de la réunion, dimanche dernier, du Conseil des ministres, relatives à la revalorisation des pensions et allocations des retraités de 10% au profit des retraités percevant des pensions inférieures ou égales à 20.000 DA, et de 5% pour les retraités percevant plus de 20.000 DA, "traduisant clairement l'importance

particulière qu'accorde le président de la République aux efforts visant à améliorer les conditions de vie du citoyen".

Il a souligné que le renforcement du pouvoir d'achat des citoyens, toutes catégories sociales confondues, constitue un processus régulier engagé par le président de la République depuis 2020, reflétant son engagement à la préservation du caractère social de l'Etat algérien.

Cette orientation s'est manifestée

à travers de nombreuses mesures prises périodiquement, ainsi que par le soutien à la consommation nationale et l'encouragement de l'offre, outre les transferts sociaux importants ajustés conformément à la loi de finances.

De son côté, l'expert en économie, Mourad Kouachi, a affirmé que les augmentations décidées en Conseil des ministres, s'inscrivent pleinement dans la stratégie arrêtée



par le président de la République pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, à travers la poursuite de l'augmentation des salaires et des pensions des retraités, concrétisant ainsi ses engagements électoraux "qu'il a effectivement tenus sur le terrain".

A cet effet, il a mis en avant l'impact positif de ces revalorisations sur la vie quotidienne des différentes franges de la société, soulignant les importantes affectations consacrées aux transferts sociaux prévues dans la loi de finances 2026.

Pour sa part, l'expert économique, Sari Nesreddine, a expliqué que

les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant augmentation des pensions et allocations de retraite s'inscrivent dans "une approche sociale claire, dont l'objectif est de protéger les catégories qui dépendent essentiellement d'un revenu fixe dans un contexte économique qui appelle à la poursuite de leur soutien".

Ces augmentations "sont la preuve de la volonté de l'Etat de placer le pouvoir d'achat des retraités parmi ses priorités", une orientation également illustrée par des décisions antérieures ayant touché le Salaire national minimum garanti (SNMG), a-t-il affirmé.

Cette approche repose sur "une amélioration progressive et continue de la situation sociale dans le cadre d'une vision intégrée qui tient compte des équilibres économiques et sociaux à moyen et à long termes.

Concernant l'importance de ces augmentations, M. Sari a indiqué qu'elles "ne résident pas uniquement dans leur pourcentage, mais aussi dans leur impact direct sur la vie quotidienne des retraités, car elles leur apportent une certaine stabilité sociale".

D'un point de vue économique plus large, l'interlocuteur s'attend à ce que ces augmentations aient "un impact positif sur la demande intérieure, ce qui signifie un soutien à l'activité commerciale, en particulier dans les secteurs liés aux produits de base et aux services, contribuant ainsi à la relance du cycle économique".

Ces augmentations devraient également renforcer la confiance dans les politiques publiques qui concilient les exigences de la stabilité financière de l'Etat et la nécessité de préserver la dignité sociale des citoyens", selon le même expert.

NESDA organise mardi une journée d'information au profit des lauréats des olympiades des métiers 2025

L'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat "Nesda" organisera, demain mardi à Alger, une journée d'information au profit des lauréats des olympiades des métiers "Skills Olympics 2025", a-t-elle indiqué dans un communiqué. Cette journée d'information, organisée au niveau de la Bibliothèque nationale "El Hamma", vise à accompagner les lauréats et à leur permettre de découvrir les différents dispositifs, mécanismes et programmes de soutien à la création d'entreprises, avec un accent particulier sur la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des diplômés de la formation professionnelle, ajoute la même source.



L'événement sera également marqué par l'organisation d'une exposition regroupant des micro-entreprises performantes créées par des diplômés des instituts et centres de formation professionnelle, financées et accompagnées par l'Agence. Cette initiative vise à mettre en avant des modèles inspirants de réussite et à valoriser des parcours entrepreneuriaux ayant su s'intégrer sur le marché et générer une réelle valeur ajoutée, selon le communiqué.

Des présentations et orientations seront proposées concernant les opportunités disponibles, les facilités offertes, ainsi que les perspectives d'investissement dans les secteurs porteurs.

Cette journée rassemblera un large panel d'acteurs de l'écosystème national de l'entrepreneuriat : organismes d'appui et d'accompagnement, partenaires dans les domaines de la formation et de l'innovation, ainsi que des experts et spécialistes en entrepreneuriat.

"Cette participation diversifiée contribuera à créer un espace d'échanges permettant le partage d'expériences et le développement de nouvelles passerelles de coopération au profit des jeunes lauréats", est-il indiqué dans le communiqué.

INTEMPIÉRIES

Plusieurs interventions sur le terrain enregistrées dans certaines wilayas du pays ces dernières 24 heures



Les unités de la Protection civile ont enregistré, suite aux intempéries ayant touché certaines wilayas du pays durant les dernières 24 heures, plusieurs interventions sur le terrain, notamment des opérations de pompage des eaux pluviales sur les routes et dans les bâtiments, ainsi que des opérations de sauvetage de personnes bloquées dans leurs véhicules, a-t-on appris jeudi auprès des mêmes services. Dans une déclaration à l'APS, le capitaine Naït Brahem Arezki, du bureau de l'information et de la sensibilisation auprès de la Direction générale de la Protection civile, a indiqué que les services de la Protection civile avaient effectué plusieurs interventions durant les dernières 24 heures dans les wilayas d'Alger, Ain Defla, Tiaret, Tizi Ouzou, Oran et Mostaganem, suite aux fortes chutes de pluie et de neige.

Concernant les interventions enregistrées au niveau d'Alger, le capitaine Naït Brahem a précisé que les éléments de la Protection civile sont intervenus dans plusieurs communes de la capitale suite aux fortes pluies.

familles encerclées par la montée des eaux de l'oued Chetouane dans la commune de Boukhanefis, wilaya de Sidi Bel-Abbès, tandis qu'à Oran, une intervention a été menée pour pomper l'eau de pluie dans une usine située dans la commune de Tafrica.

A Tizi Ouzou, dans la commune d'Iferhounène, d'importantes accumulations de neige ont été enregistrées sur la route nationale RN15, où une intervention a permis de dégager un véhicule transportant deux personnes, bloqué au niveau du col de Tirourda, a-t-il déclaré, ajoutant que des unités de la Protection civile sont également intervenues dans les wilayas d'Aïn Defla et de Tiaret pour pomper les eaux pluviales dans plusieurs axes routiers et bâtiments.

Concernant les interventions enregistrées au niveau d'Alger, le capitaine Naït Brahem a précisé que les éléments de la Protection civile sont intervenus dans plusieurs communes de la capitale suite aux fortes pluies.

Belmehdi donne le coup d'envoi de la 9e session de qualification des candidats aux concours internationaux



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a donné, mardi à Alger, le coup d'envoi de la 9e session de qualification des candidats devant participer aux concours internationaux, indique un communiqué du ministère.

Le ministre a également présidé l'ouverture du stage national de sélection du représentant de l'Algérie au Concours international du saint Coran pour l'année 1447H/2026, avec la participation de près de 70 candidats et candidates des différentes wilayas du pays, précise la même source.

Dans une allocution d'orientation à cette occasion, M. Belmehdi a précisé que ces concours coraniques "visent à préserver les valeurs de la société et l'identité de la nation et à protéger les constantes nationales contre les dérives idéologiques".

Il a souligné, dans ce sillage, "la nécessité d'allier la mémorisation du saint Coran au respect des valeurs qu'il véhicule", appelant les participants à "donner l'exemple

par leur morale et leur conduite" et à "représenter dignement l'Algérie dans les concours internationaux". Souhaitant que cette session connaisse le même succès que les précédentes, le ministre s'est félicité de "l'évolution des concours coraniques ayant permis l'émergence d'élites, d'écoles et d'instituts coraniques qui sont une source de fierté".

Bonne nouvelle pour les contribuables : La DGI assouplit le calendrier de paiement

La direction générale des Impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prolongation du délai de paiement du dernier acompte de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU). Initialement prévu pour hier, lundi, ce délai est désormais étendu jusqu'au 18 décembre courant.

Cette mesure concerne l'ensemble des contribuables relevant des Centres de Proximité des Impôts (CPI) et des inspections des impôts.

La Direction a souligné que cet ajustement vise à permettre aux contribuables de s'acquitter de leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions, garantissant ainsi la fluidité des opérations de recouvrement des impôts.

Mise à jour sur le régime de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) en 2025

Rappelons que la direction générale

des Impôts (DGI) a officialisé, par le biais de la Circulaire n° 04/MF/DGI/LF.2025 du 10 février 2025, les modifications majeures apportées au régime de l'Impôt Forfaitaire Unique (IFU) par la nouvelle Loi de finances pour 2025.

Ces ajustements touchent le champ d'application de l'IFU, les obligations déclaratives, le minimum d'imposition, et introduisent une nouvelle procédure de contractualisation.

1. Changement du champ d'application (Article 22) L'article 22 de la Loi de finances modifie l'article 282 ter du Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées (CIDTA) pour exclure certaines activités du régime de l'IFU, quel que soit le chiffre d'affaires.

Ces entreprises doivent désormais basculer vers le régime



d'imposition d'après le bénéfice réel ou le régime simplifié des professions non commerciales. Les activités suivantes sont notamment concernées par cette exclusion à compter du 1er janvier 2025 :

- Débits de boissons alcoolisées et entreprises de collecte et distribution de tabac en feuilles.
- Activités de traiteur et de catering.
- Location de salles pour événements.
- Commerce de détail dans les grandes surfaces.
- Location de véhicules et d'engins.
- Agences de voyages, de publicité

et de communication.

• Activités de formation et d'enseignement.

• Courtiers et agents généraux d'assurance.

2. Obligation de déclaration du revenu net (Article 23)

L'article 23 modifie l'article 282 quater du CIDTA. Il instaure l'obligation pour les contribuables relevant de l'IFU de mentionner le revenu net correspondant au chiffre d'affaires déclaré sur la déclaration définitive (série G n° 12 Bis).

Cette mesure vise à améliorer la transparence et à faciliter les procédures d'obtention de certificats fiscaux.

3. Augmentation du minimum d'imposition (Article 29)

L'article 29 de la Loi de finances relève le minimum d'imposition de 10 000 DA à 30 000 DA via la modification de l'article 365 bis du CIDTA. Seuls les auto-

entrepreneurs conservent un minimum d'imposition fixé à 10 000 DA. Cette augmentation prend effet à partir de l'exercice fiscal 2025.

4. Introduction de la procédure contractuelle (Articles 79 à 87 et 116)

La Loi de finances pour 2025 introduit une nouvelle procédure contractuelle d'établissement de l'imposition sous le régime de l'IFU. Cette disposition entrera en vigueur ultérieurement, soit le 1er janvier 2026, afin de permettre la mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires.

L'ensemble de ces nouvelles dispositions est applicable à partir du 1er janvier 2025, à l'exception de la procédure contractuelle qui sera effective en 2026. Les contribuables concernés sont invités à se conformer à ces nouvelles exigences dès cette date.

Ghardaïa :

Adjal lance un projet de centrale solaire à Guerrara



Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a lancé, mardi à Guerrara (wilaya de Ghardaïa), la réalisation d'une centrale solaire de 82 mégawatts. S'exprimant lors du lancement officiel du projet, qui couvre une superficie de 200 hectares dans la zone de Coudiat Ech-Chouf, dans la commune de Guerrara (100 km Nord-est de Ghardaïa), le ministre a affirmé que cette installation énergétique est appelée à renforcer le dispositif énergétique

photovoltaïque de la wilaya, en plus de créer des emplois.

Il a mis également l'accent sur le rôle pionnier de la wilaya de Ghardaïa dans le domaine énergétique, avec une autonomie

dépassant les 1.200 mégawatts, dont 300 MW exploités durant la période estivale, et le raccordement à l'électricité de quelque 1.600 exploitations agricoles.

Le ministre a souligné que l'Algérie est devenue un pôle énergétique important à l'échelle africaine, évoquant, à titre d'illustration, les efforts déployés pour concrétiser un projet énergétique d'envergure reliant le Nord au Sud du pays sur plus de 1.600 km, en plusieurs étapes.

A Oued-Nechou, commune de

Ghardaïa, M. Adjal a inspecté le projet de poste transformateur électrique de haute tension (60/30 kilovolts), un projet qui revêt d'une grande importance dans le renforcement du réseau électrique de la wilaya et l'alimentation régulière des zones d'habitation et des opérateurs économiques (agriculteurs et industriels), et la satisfaction des besoins de développement local, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

Sur site, le ministre a appelé à

accélérer les travaux de réalisation, pour livrer le projet avant la fin de l'année prochaine, et à veiller au respect des normes de qualité technique.

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables poursuit sa visite par la tenue d'une rencontre de coordination avec les autorités locales et les cadres du secteur, avant de clôturer sa tournée de travail par la visite de l'Institut des énergies renouvelables, dans la commune de Bounoura.

Assurances :

Une croissance "notable" enregistrée en 2025



Le secteur des assurances a enregistré une "dynamique de croissance notable" durant l'année en cours, en particulier dans la branche assurance de personnes, qui a affiché "une progression à deux chiffres", a indiqué mardi à Alger, le délégué général de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de la réassurance (UAR), Abdelhakim Berrah.

S'exprimant à l'APS en marge

d'une rencontre consacrée aux enjeux liés à la protection des données à caractère personnel dans le domaine des assurances, M. Berrah a souligné que l'année en cours a "marqué un tournant significatif pour les assurances de personnes, tandis que la branche des assurances dommages poursuit sa croissance à un rythme globalement aligné sur celui de l'économie nationale, malgré l'existence de relais de croissance

encore insuffisamment exploités". A noter que le marché national a enregistré, au premier semestre 2025, un chiffre d'affaires en hausse de 8,1%, à 99,3 milliards de dinars.

La branche des assurances de dommages (83% du marché) a

réalisé un chiffre d'affaires de 80,6

milliards de dinars entre janvier et

fin juin, en progression de 8,2%

sur un an, tandis que celle des assurances de personnes a totalisé

"impulser une nouvelle dynamique au secteur, notamment à travers le développement des insurtechs et la création d'une autorité indépendante de contrôle des activités assurantielles".

Il a, par ailleurs, mis en avant les initiatives engagées par les pouvoirs publics en vue de renforcer et moderniser le secteur, qualifiant ces actions de "leviers importants pour accompagner sa transformation".

NESDA :

Un nouveau programme pour renforcer l'intégration nationale et substituer aux importations

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement d'un nouveau programme visant à renforcer l'intégration nationale et à substituer aux importations, à travers la mise en relation entre les opérateurs économiques et les micro-entreprises en mesure de leur fournir les intrants nécessaires à la production.

Baptisé "AL TAWTEEN", ce programme tend à permettre aux

opérateurs économiques de substituer les intrants importés par des produits et services algériens, grâce à un mécanisme de mise en relation "intelligent et rapide" avec les micro-entreprises, selon la même source.

Les opérateurs actifs en Algérie peuvent adhérer à ce programme, en s'inscrivant sur la plateforme électronique dédiée à cet effet, et en communiquant les matières premières ou semi-produits, les composants ou pièces de rechange industrielles, ou encore les services

(conception, ingénierie, numérisation, logistique...) importés qu'ils désirent substituer.

Grâce à cette plateforme, les opérateurs économiques peuvent consulter la liste des micro-entreprises en activité, en phase de création ou d'extension, capables de répondre à leurs besoins exprimés. Selon le choix retenu par l'opérateur économique, la NESDA

assure l'accompagnement du processus, sous forme de soutien à l'entreprise choisie, ou l'accélération des démarches de création de la micro-entreprise ou de l'extension de ses activités.

A l'issue du processus, la NESDA délivre une certification au profit des deux parties (l'opérateur et la micro-entreprise) attestant la substitution des intrants importés dans la chaîne de production par des produits ou services locaux.

Le programme "AL TAWTEEN" représente une étape "stratégique" pour soutenir le taux d'intégration économique locale, et développer des chaînes de production nationales intégrées et durables, de même qu'il renforce les capacités des entreprises nationales et encourage l'intégration des différents acteurs de l'économie nationale.

Il permet également de consolider la résilience économique nationale face aux fluctuations du marché extérieur, ainsi que de réduire les coûts de production et les charges liées à l'importation, conclut le communiqué.

ANNABA / INVESTISSEMENTS**Reprise des travaux de la cellule d'écoute de l'investissement**S.F

Dans le cadre de la poursuite du mécanisme d'accompagnement des investisseurs et des opérateurs économiques, et à l'initiative du wali, il a été procédé à la reprise des travaux de la cellule d'écoute de l'investissement, qui se tiendra désormais de manière périodique.

Cette démarche vise à accueillir les porteurs de projets de développement créateurs de richesse et

d'emplois, à assurer une écoute directe de leurs préoccupations, ainsi qu'à recenser, lever et traiter les contraintes et difficultés d'ordre administratif auxquelles ils peuvent être exposés, et ce, dans le strict respect des lois et textes légaux en vigueur.

À cet effet, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Seybouse, Mansouri Farid Mohamed Riadh, invite l'ensemble des opérateurs économiques et investisseurs intéressés à se rapprocher des services de la Chambre afin de bénéficier de cet espace d'échange et de concertation, destiné à favoriser un climat d'investissement attractif et propice au développement économique local.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités locales de dynamiser l'investissement, de simplifier les procédures administratives et de renforcer le partenariat entre l'administration et les acteurs économiques, contribuant ainsi à la relance durable de l'économie de la wilaya d'Annaba.

ANNABA / CIRCONSCRIPTION "BENAOUDA BENMOSTEFA"**Le wali-délégué en visite de terrain à Oued El Aneb****Imen.B**

Dans le cadre du suivi de proximité et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, le wali-délégué de la circonscription administrative de la nouvelle ville, accompagné du P/APC d'Oued El Aneb, a effectué, hier-matin une série de visites de terrain au niveau des secteurs de la commune d'Oued Zied et Aïb Ammar. Dans la localité d'Oued Zied, le wali délégué s'est rendu à l'école "Khalfa Ali", où il a pris connaissance des conditions de scolarisation des élèves, en s'informant sur l'état des infrastructures, l'encadrement pédagogique ainsi que les besoins exprimés par l'administration de l'établissement, dans l'objectif d'assurer un environnement scolaire sain et propice à l'apprentissage. La délégation a également procédé à l'inspection du projet d'aménagement des routes intérieures

au niveau de la cité "Khalfa Ali", en présence de l'entreprise chargée de la réalisation, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et du respect des délais et normes techniques en vigueur. Au niveau de la cité "Aïb Amar", le wali-délégué a effectué une visite de constatation du projet de réalisation des canalisations d'assainissement, et ce, en présence du chef de la subdivision de l'irrigation, afin d'évaluer la progression des travaux et leur impact sur l'amélioration du cadre de vie des habitants. Cette sortie de terrain a également été une occasion pour écouter attentivement les préoccupations et doléances des citoyens des quartiers concernés, lesquelles ont été prises en considération, avec des instructions données aux services compétents pour leur prise en charge dans les plus brefs délais.

ANNABA / CITÉ TABACOOP**Suivi des travaux d'aménagement urbain****S.Y**

Dans le cadre de ses activités de terrain et de suivi permanent des projets de développement local, le Chef de daïra d'Annaba a effectué, une sortie de terrain au niveau la cité Tabacoop, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement urbain en cours. Cette sortie s'est déroulée en présence du chef de la subdivision de l'urbanisme au niveau de la daïra, et a permis d'effectuer une évaluation directe des travaux de réalisation, dans le but de s'assurer du respect des engagements pris par les entreprises chargées de l'exécution du projet. Lors de cette visite, l'accent a été mis sur le suivi de l'avancement des travaux d'aménagement

urbain de ladite localité, le respect strict des normes et des standards techniques en vigueur. La qualité des travaux réalisés, la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation, afin de livrer le projet dans les délais impartis. À cette occasion, le Chef de daïra a insisté sur l'obligation de respecter les cahiers des charges et les règles d'urbanisme, la coordination entre les différents intervenants, la prise en compte des préoccupations des citoyens, tout en veillant à limiter les désagréments liés aux travaux. Cette sortie de terrain s'inscrit dans une démarche visant à assurer une meilleure qualité des projets publics, à renforcer le contrôle sur le terrain, et à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité Tabacoop.



ANNABA / AADL 3

Facilitation du paiement du premier versement pour les souscripteurs

S.F

Une mesure importante a été annoncée en faveur des souscripteurs au programme AADL 3, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Dans un souci d'allègement de la charge financière pesant sur les citoyens, il a été décidé d'autoriser les inscrits à régler le premier versement en deux versements étagés sur une période de trois mois.

Cette décision s'inscrit dans la volonté des hautes autorités de l'État d'accompagner les



bénéficiaires du programme AADL, en tenant compte des conditions socio-économiques actuelles et en facilitant l'accès au logement pour un plus grand nombre de citoyens.

Selon les précisions communiquées, le montant du premier versement pour les logements AADL 3 a été fixé à 343.000 dinars algériens pour les logements de type F3, tandis que les logements de type F4 sont concernés par un montant de 431.500 dinars algériens. Le paiement de ces montants pourra ainsi être effectué en deux phases, offrant aux souscripteurs une plus grande souplesse financière. Cette mesure a été accueillie favorablement par les concernés, qui y voient un geste significatif traduisant l'engagement des pouvoirs publics à répondre aux

attentes des citoyens et à adapter les mécanismes de financement du logement aux réalités du terrain. Le programme AADL 3 demeure l'un des projets stratégiques de l'État en matière de logement, visant à garantir un habitat décent et accessible, tout en renforçant la stabilité sociale. Les souscripteurs sont invités à se conformer aux modalités de paiement qui seront précisées par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans les prochains jours.

ANNABA:

La commune de Treat adopte la numérisation pour une gestion moderne des déchets ménagers

S.F

Dans une démarche résolument tournée vers la modernisation du service public et l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la commune de Treat relevant de la wilaya d'Annaba, a franchi une nouvelle étape dans la transformation numérique de ses services. Lundi dernier, une application dédiée à la numérisation de la gestion des déchets ménagers a été officiellement mise en service, marquant une avancée significative dans l'organisation et le suivi des activités liées à l'hygiène et à la propreté urbaines.

Cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à renforcer l'efficacité de l'action communale, à optimiser l'utilisation des ressources et à améliorer la

qualité des prestations offertes aux citoyens. La mise en œuvre de cette plateforme numérique permet désormais au service communal chargé de l'hygiène et de la santé publique d'accomplir ses différentes démarches et opérations de manière dématérialisée, dans un environnement plus fluide, plus rapide et plus transparent. Grâce à cet outil, les procédures administratives gagnent en simplicité, réduisant considérablement les contraintes liées aux déplacements et aux délais d'attente.

La numérisation de la gestion des déchets ménagers constitue également un levier important pour une meilleure organisation du travail sur le terrain. Elle offre aux responsables communaux la possibilité de suivre avec précision les opérations de collecte, de

planifier les interventions et d'assurer une traçabilité fiable des actions menées. Cette approche permet d'anticiper les dysfonctionnements, de réagir plus efficacement aux situations urgentes et de renforcer la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion environnementale locale.

Lors de la mise en service de cette application, les cadres et agents concernés ont bénéficié d'une séance de présentation et d'explication assurée par les services du centre de recherche en environnement de la wilaya d'Annaba. Ces derniers ont détaillé le fonctionnement technique de la plateforme ainsi que ses différentes fonctionnalités, afin de garantir une appropriation optimale de l'outil et une exploitation efficace au quotidien.



Cette phase d'accompagnement revêt une importance particulière pour assurer la réussite du projet et pérenniser son utilisation.

Au-delà de l'aspect technique, cette démarche traduit la volonté des autorités locales d'inscrire la commune de Treat dans une dynamique de développement durable. En modernisant les méthodes de gestion des déchets ménagers, la commune contribue à la préservation de l'environnement,

à l'amélioration de la propreté des espaces publics et au renforcement de la santé publique. La transition numérique apparaît ainsi comme un moyen concret de répondre aux exigences croissantes en matière de gouvernance locale et de services de proximité.

La mise en place de cette plateforme numérique reflète également l'engagement des pouvoirs publics à accompagner les collectivités locales dans leur transformation digitale, conformément aux orientations nationales en matière de numérisation de l'administration. À travers ce projet innovant, la commune de Treat ambitionne de devenir un modèle en matière de gestion intelligente des services communaux, au service du citoyen et du développement local durable.

ANNABA / DIRECTION DU COMMERCE

Lancement d'une campagne de prévention contre les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone

Imen.B

Dans le cadre des efforts conjoints visant à protéger la santé et la sécurité des citoyens, la direction du commerce d'Annaba, à travers le service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes, en collaboration avec le Bureau de la promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif, a lancé une campagne de sensibilisation et de prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone (CO). Les sorties de terrain lors de cette campagne ont débuté officiellement lundi passé, au niveau du centre de formation professionnelle et d'apprentissage

de Sidi Amar (Annaba), où les activités ont été spécialement dédiées aux stagiaires de cet établissement.

Cette initiative vise à les sensibiliser aux dangers du monoxyde de carbone (CO), gaz toxique et mortel, inodore et inodore, souvent qualifié de « tueur silencieux » ; les informer sur les principales causes d'intoxication, notamment l'utilisation non conforme des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ; de diffuser les bons réflexes et les mesures de prévention afin de réduire les risques d'accidents domestiques, particulièrement en période hivernale. Ces journées de

sensibilisation ont été marquées par l'explication des risques liés au monoxyde de carbone (CO) et de ses effets graves, parfois mortels, sur la santé ; ainsi que par une démonstration des bonnes pratiques d'utilisation des appareils de chauffage et de cuisson ; l'importance de la ventilation régulière des espaces fermés, la nécessité d'une maintenance périodique et d'un entretien régulier des équipements fonctionnant au gaz et enfin les comportements à adopter en cas de suspicion d'intoxication. Les participants ont également reçu des conseils pratiques et des supports explicatifs afin de mieux ancrer la culture de la prévention.



Le choix du centre de formation professionnelle pour le lancement de cette campagne n'est pas fortuit, les stagiaires étant appelés, dans leur future vie professionnelle et personnelle, à manipuler ou utiliser différents équipements à gaz. Leur sensibilisation contribue ainsi à diffuser les bonnes pratiques au sein de la société. À travers cette campagne, la direction du

commerce d'Annaba réaffirme son engagement constant en faveur de la protection du consommateur,

en misant sur la prévention, la sensibilisation et la collaboration avec les différents partenaires afin de lutter efficacement contre les intoxications au monoxyde de carbone et préserver des vies humaines.

ANNABA / PROTECTION CIVILE :

Session de formation en secourisme au profit des étudiants de la Faculté des sciences humaines à l'Université d'El Bouni

Imen.B

Dans le cadre des actions de sensibilisation et de formation citoyenne, la protection civile d'Annaba a organisé une session de formation en premiers secours au profit des étudiants de la faculté des sciences humaines, au niveau de l'Université d'El Bouni. Cette initiative vise principalement à initier les étudiants aux gestes de premiers secours, développer la culture de la prévention et

de l'intervention rapide en cas d'accident ou de malaise, renforcer le sens de responsabilité et de solidarité au sein du milieu universitaire. La formation a porté sur les notions de base du secourisme, notamment les gestes de premiers secours en cas de malaise, la prise en charge des victimes d'accidents légers, les techniques d'alerte des services de secours, les réflexes à adopter en cas de situation d'urgence, l'initiation aux gestes de

réanimation cardio-pulmonaire (RCP). Les séances ont alterné entre présentations théoriques et applications pratiques, permettant aux participants de mieux assimiler les techniques enseignées. Les étudiants ont fait preuve d'un grand intérêt et d'une participation active tout au long de la formation, posant des questions et s'exerçant aux gestes pratiques sous l'encadrement des formateurs. Cette interaction a contribué à renforcer leurs

capacités d'intervention et à les préparer à faire face à des situations d'urgence, aussi bien au sein de l'université que dans la vie quotidienne. À travers ce type de formation, la protection civile réaffirme son engagement à promouvoir la culture de la prévention, à encourager les initiatives de formation au profit des jeunes, et à contribuer à la sécurité et au bien-être de la communauté universitaire. Ce genre d'actions s'inscrit dans



une dynamique visant à doter les étudiants de compétences pratiques essentielles, leur permettant de devenir des intervenants efficaces au service de la société, capables de sauver des vies en cas de besoin.

ANNABA / EDUCATION NATIONALE :

Sensibilisation des élèves à l'examen du BEM au niveau des CEM

S.F

Dans le cadre de la préparation des élèves aux échéances scolaires et éducatives majeures, plusieurs collèges d'enseignement moyen (CEM) ont organisé des actions de sensibilisation au profit des élèves de quatrième année moyenne, candidats à l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM). Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche pédagogique globale visant à accompagner les élèves tant sur le plan scolaire que psychologique.

Ces rencontres de sensibilisation ont porté sur plusieurs axes essentiels, notamment l'importance de l'examen du BEM dans le parcours scolaire de l'élève, les méthodes efficaces de révision, la gestion du stress et du temps, ainsi que le respect du règlement intérieur lors des examens officiels. Les équipes pédagogiques ont insisté sur la nécessité de l'assiduité, de la discipline et de la confiance en soi, considérées comme des facteurs déterminants de la réussite.

Les enseignants, conseillers

d'orientation et encadreurs pédagogiques ont animé ces séances à travers des échanges directs avec les élèves, des conseils pratiques et des témoignages inspirants. L'objectif principal était de rassurer les candidats, de lever leurs appréhensions et de les encourager à aborder cette étape décisive avec sérénité et responsabilité.

Par ailleurs, un accent particulier a été mis sur le rôle de l'élève en tant que citoyen, appelé à adopter un comportement exemplaire au sein de l'établissement et durant les examens. Les intervenants

ont rappelé l'importance du respect des règles, de l'intégrité morale et du rejet de toute forme de tricherie, afin de préserver la crédibilité de l'examen et l'égalité des chances entre tous les candidats.

Ces actions de sensibilisation ont été largement saluées par les élèves, qui ont exprimé leur satisfaction et leur reconnaissance pour cet accompagnement pédagogique jugé nécessaire et bénéfique. Elles traduisent l'engagement constant de la communauté éducative à soutenir les élèves et à créer un climat



scolaire propice à la réussite. À travers ce type d'initiatives, les CEM réaffirment leur rôle fondamental dans la formation académique et humaine des élèves, contribuant ainsi à la construction d'une génération consciente, responsable et ambitieuse.

ANNABA / SÛRETÉ DE WILAYA :

Mise en échec d'une tentative de migration clandestine

Imen.B

Dans le cadre du renforcement de la coordination des efforts en matière de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes, les services de la sûreté de la wilaya d'Annaba ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à déjouer une tentative de migration clandestine par voie maritime. Cette opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes, en étroite

coordination avec les partenaires de terrain, à savoir les gardes-côtes d'Annaba, les gendarmes et les douaniers. L'intervention a permis de mettre en échec une tentative de départ illégal du territoire national, à l'aide d'une embarcation artisanale, destinée à la migration clandestine par voie maritime. Au cours de cette opération, les forces de sécurité ont procédé à l'arrestation de six (06) personnes impliquées dans cette tentative, et procédé à la saisie de l'embarcation, la récupération d'un moteur de 40

chevaux, la saisie de jerricans remplies de carburant destinées à alimenter l'embarcation durant la traversée. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'immigration clandestine, visant à endiguer les réseaux de trafic de migrants, à préserver la sécurité des personnes et à protéger les frontières nationales, notamment maritimes. Les services de sécurité ont réaffirmé leur mobilisation permanente et leur coordination continue avec l'ensemble des corps constitués, afin de faire face à toute

tentative de migration illégale et de lutter contre les réseaux criminels organisés exploitant la vulnérabilité des candidats à l'émigration clandestine. Il est à signaler qu'après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal d'El Hadjar, pour répondre des chefs d'accusation liés à la tentative de trafic de migrants et de sortie illégale du territoire national. À travers cette opération, la sûreté de wilaya réitère son



engagement ferme à lutter contre toutes les formes de criminalité organisée, en particulier celles liées à l'immigration clandestine, et appelle les citoyens à coopérer avec les services de sécurité en signalant toute activité suspecte, contribuant ainsi à la protection de la société et des vies humaines.

CIRCULATION À EL HADJAR :

Une situation préoccupante qui appelle à des solutions urgentes

S.F

La circulation routière dans la commune d'El Hadjar est devenue, ces derniers temps, une source majeure de désagrément pour les usagers de la route et les habitants. Embouteillages récurrents, anarchie du stationnement, non-respect du code de la route et saturation des axes principaux composent un tableau quotidien qui ne cesse de s'aggraver, notamment aux heures de pointe. Située dans une zone à forte

activité économique et industrielle, la commune d'El Hadjar connaît un flux important de véhicules, incluant voitures particulières, transports collectifs et poids lourds. Cette densité de circulation, non accompagnée par une organisation adaptée, engendre une pression considérable sur un réseau routier souvent étroit et mal régulé. Les entrées et sorties des établissements scolaires, des administrations et des zones commerciales accentuent davantage cette congestion. Les citoyens expriment régulièrement leur mécontentement

face à cette situation, dénonçant les retards, le stress quotidien et les risques accrus d'accidents. Les piétons, en particulier les élèves et les personnes âgées, se retrouvent souvent exposés à des dangers réels en raison de l'absence ou de l'inefficacité de certains dispositifs de sécurité routière.

Face à ce constat, la nécessité de mettre en place des solutions durables s'impose avec urgence. Une meilleure régulation de la circulation, à travers un renforcement de la signalisation, l'aménagement de parkings

adaptés et la réorganisation de certains axes stratégiques, pourrait contribuer à fluidifier le trafic. La présence accrue des services compétents, notamment aux points noirs de la circulation, demeure également indispensable pour assurer le respect des règles et prévenir les infractions.

Par ailleurs, la sensibilisation des conducteurs et des usagers de la route reste un levier essentiel. Instaurer une culture de civisme et de responsabilité collective permettrait de réduire sensiblement les comportements à

risque et d'améliorer la qualité de vie urbaine.

La problématique de la circulation à El Hadjar ne saurait être ignorée plus longtemps. Elle requiert une mobilisation concertée des autorités locales, des services techniques et des citoyens, afin de trouver des solutions concrètes et efficaces. Garantir une circulation fluide et sécurisée n'est pas un luxe, mais une nécessité pour le développement harmonieux de la commune et le bien-être de ses habitants.

EXPLOSION D'UN IMMEUBLE DANS L'AIN :

Deux enfants tués et treize personnes blessées ; Laurent Nuñez se rend sur place

Les enfants étaient âgés de 3 et 5 ans. Dix personnes en urgence relative ont été transportées vers les hôpitaux de la région, a annoncé la préfecture. Une enquête a été ouverte, selon le monde fr. Une explosion dans un bâtiment d'habitation de quatre étages à Trévoux, dans l'Ain, lundi 15 décembre, vers 17 h 30, a provoqué la mort de deux enfants, a annoncé la préfecture, et fait 13 blessés, dont dix en urgence relative, « ont été transportés vers les hôpitaux de la région ». Un précédent bilan faisait état de sept blessés, dont cinq en urgence relative. Les trois personnes plus légèrement blessées se sont présentées d'elles-mêmes à l'hôpital.

L'explosion s'est produite vers 17 h 30 au rez-de-chaussée d'un bâtiment de quatre étages, dans cette ville de 6 930 habitants située à une quarantaine de kilomètres au nord de Lyon.

Le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, se rend sur place mardi matin avant de rejoindre le président, Emmanuel Macron, à Marseille pour une visite consacrée à la lutte contre le narcotrafic et la modernisation de la ville, a annoncé à l'Agence France-Presse (AFP) son entourage. « Le ministre a suivi l'évolution de la situation toute la soirée et



a décidé de s'y rendre en soutien aux habitants, aux élus et aux équipes de secours mobilisées sur place », a-t-on précisé.

L'immeuble ne s'est pas effondré, « mais il y a eu beaucoup de dégâts et de projections de matériaux, ça a fragilisé la structure », a expliqué à la presse la préfète de l'Ain, Chantal Mauchet, qui s'est rendue sur place. « Malheureusement, deux (...) jeunes enfants ont été déclarés décédés après des tentatives de réanimation par les équipes de secours », a-t-elle précisé. Ils étaient âgés de 3 et 5 ans, selon une source au sein des secours. La mère des enfants « est rescapée avec son fils ainé », avait déclaré plus tôt Philippe Berthaud, adjoint au logement, expliquant que la famille « était chez elle quand ça a explosé ». Une explosion est survenue dans un immeuble d'habitation

à Trévoux, dans l'Ain. Protomaps © OpenStreetMap Dix personnes en urgence relative ont été transportées vers les hôpitaux de la région et trois personnes légèrement blessées se sont présentées d'elles-mêmes à l'hôpital, a précisé la préfecture dans un communiqué. « Beaucoup d'autres personnes sont choquées », selon la préfète. Une cellule d'urgence médico-psychologique a été activée pour leur venir en aide, a-t-elle précisé.

Ce bilan reste provisoire. « Les pompiers sont toujours à pied d'œuvre » et « des équipes cynophiles recherchent d'autres potentielles victimes » dans les débris, a déclaré Mme Mauchet, en appelant à rester à l'écart de l'immeuble qui reste « dangereux ».

Environ 70 personnes vivaient dans ce bâtiment qui a été «

soufflé », a déclaré le maire de Trévoux, Marc Péchoux, qui a activé un « plan communal de sauvegarde ». Près de 50 d'entre elles seront hébergées dans un gymnase pour la nuit, a-t-il poursuivi, déplorant une situation « dramatique ».

Recherches toujours en cours La déflagration a été tellement forte que les vitres de deux établissements scolaires à proximité se sont brisées, a fait savoir la préfecture, qui précise que les responsables des établissements n'ont pas signalé de blessés. « J'étais dans le lycée, on a entendu un gros boum, ça a fait tout trembler », « le lycée a été évacué », « on a paniqué », ont décrit deux lycéennes, Maylee et Lena, qui n'ont pas souhaité donner leur nom de famille.

Les causes de l'explosion restent à cette heure indéterminées. Une camionnette d'intervention « urgence gaz » a été vue sur les lieux par l'AFP, mais l'hypothèse d'une fuite de gaz n'avait pas pu être corroborée dans l'immédiat.

La préfète a annoncé qu'une enquête avait été ouverte. Le parquet de Bourg-en-Bresse n'était pas joignable dans l'immédiat.

D'importants moyens humains et matériels ont été immédiatement déployés pour

les secours et les investigations : 50 pompiers, 36 engins et des secours médicalisés pour s'occuper des victimes, et 45 gendarmes pour délimiter la zone et déterminer les causes du sinistre.

« Il fait nuit, donc on a ramené de l'éclairage, on a ramené des moyens supplémentaires pour étayer, pour s'assurer que les équipes travaillent en sécurité », a commenté le colonel Pierre-Marie Grandcolas du service départemental d'incendie et de secours (SDIS). « On a besoin d'encore un petit peu de temps pour s'assurer qu'il n'y ait plus personne sous les décombres. » La préfète de l'Ain a activé le plan NOVI (pour « nombreuses victimes »), qui permet de mobiliser tous les acteurs de la chaîne de secours en cas de nombreuses victimes sur un même lieu.

Mme Mauchet a adressé « ses condoléances les plus attristées » aux proches des victimes. « J'adresse mes condoléances sincères aux familles des jeunes victimes. Je pense également aux blessés », a déclaré, de son côté, sur X, le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, qui dit suivre « avec attention l'évolution de la situation ».

Les Etats-Unis mènent de nouvelles frappes contre des bateaux dans le Pacifique, tuant huit personnes

Selon l'armée américaine, les trois navires visés « étaient impliqués dans le narcotrafic ». Vingt-six embarcations ont été ainsi prises pour cible depuis septembre, entraînant la mort de 95 personnes, selon le monde fr.

Des frappes américaines contre trois bateaux soupçonnés par Washington de se livrer au trafic de drogue ont fait huit morts, lundi 15 décembre dans l'océan Pacifique, a annoncé l'armée américaine. Au moins 95 personnes ont été tuées dans ce type d'attaques américaines depuis le début de septembre.

« Des renseignements ont confirmé que ces navires transitaient le long de routes connues du narcotrafic dans

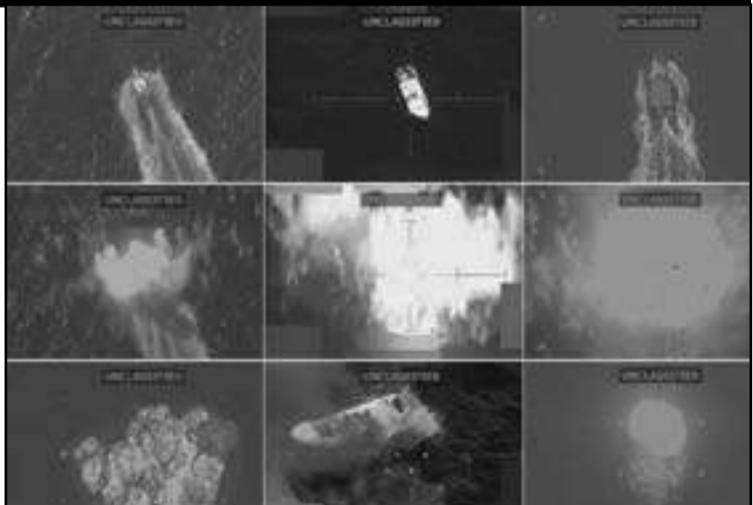
l'est du Pacifique et étaient impliqués dans le narcotrafic », a déclaré le commandement sud des Etats-Unis sur X, dans une publication accompagnée d'une vidéo présentant des frappes de bateaux en mer. « Un total de huit narcoterroristes de sexe masculin ont été tués » dans ces opérations, a ajouté l'armée.

Depuis le début de septembre, les Etats-Unis ont mené des frappes contre au moins 26 navires accusés de narcotrafic dans les Caraïbes ou l'est du Pacifique, sans fournir de preuves que ces embarcations soient impliquées dans le trafic de drogue, ce qui conduit des experts et l'ONU à remettre en question la légalité des opérations.

Les Etats-Unis ont, en outre,

considérablement renforcé leur présence militaire en mer des Caraïbes depuis le mois d'août, au nom de la lutte contre le narcotrafic. Ils ont notamment déployé le plus grand porte-avions du monde, le Gerald-R.-Ford.

Des frappes « illégales » L'administration du président américain, Donald Trump, accuse le président vénézuélien, Nicolas Maduro, d'être à la tête d'un vaste réseau de narcotrafic, ce que l'intéressé dément catégoriquement, affirmant que Washington cherche à le renverser pour s'emparer du pétrole de son pays. La légalité des frappes américaines dans des eaux étrangères ou internationales, contre des suspects qui n'ont pas été interceptés



ou interrogés, fait débat. L'ONG Human Rights Watch (HRW) a exhorté au début de décembre les partenaires des Etats-Unis à condamner les frappes « illégales » contre des bateaux de trafiquants de drogue présumés.

« Selon le droit international, le recours intentionnel à une

force létale n'est permis qu'en dernier ressort contre un individu représentant une menace imminente pour la vie », a aussi souligné en octobre auprès de l'Agence France-Presse le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

AUTOMOBILE :

L'objectif du tout-électrique en 2035 ciblé par plusieurs pays européens et des constructeurs, la Commission doit dévoiler ses arbitrages

Depuis des mois, la pression monte sur l'UE pour qu'elle revienne sur cette mesure emblématique du grand pacte vert européen. La Commission européenne doit annoncer mardi son arbitrage sur la révision de cette interdiction, selon le monde fr.

Coup de frein pour une mesure environnementale phare, ou ballon d'oxygène pour sauver l'industrie automobile en péril ? L'interdiction de vendre des voitures neuves à moteur essence ou diesel dans l'Union européenne (UE) en 2035 pourrait être assouplie, mardi 16 décembre, après des mois d'intenses tractations. La Commission européenne doit annoncer dans l'après-midi son arbitrage sur la révision de cette interdiction.

L'industrie automobile européenne est « en danger de mort », avait lancé en mars le vice-président de la Commission européenne, Stéphane Séjourné, qui va présenter à Strasbourg des mesures de soutien au secteur, avec plusieurs autres membres de l'exécutif européen. Les constructeurs du Vieux Continent sont

plombés par des ventes durablement atones, tandis que leurs rivaux chinois, dont BYD, voient leurs parts de marché s'envoler avec leurs modèles électriques aux prix attractifs.

Résultat, depuis des mois, la pression monte sur l'UE pour qu'elle revienne sur une mesure emblématique du grand pacte vert européen, adoptée lors du premier mandat d'Ursula von der Leyen à Bruxelles : l'interdiction de vendre des voitures neuves non électriques (modèles hybrides compris), à partir de 2035. « La Commission européenne présentera une proposition claire visant à abroger l'interdiction des moteurs à combustion, a affirmé vendredi Manfred Weber, président du Parti populaire européen (PPE, droite), le plus grand groupe parlementaire de l'UE. C'était une grave erreur de politique industrielle. »

« Préférence européenne »

D'un côté, un bloc d'Etats qui comprend notamment l'Allemagne, l'Italie et la Pologne, défend bec et ongles la « neutralité technologique », c'est-à-dire l'autorisation après 2035 des véhicules roulant à l'essence ou au diesel, en misant

sur des innovations technologiques qui permettraient de réduire fortement les émissions de CO₂. L'Italie défend aussi les biocarburants (ou agrocarburants), une solution alternative aux carburants pétroliers. Mais leur bilan en termes de gaz à effet de serre est très décrié.

A l'inverse, la France et l'Espagne appellent l'UE à dévier le moins possible de l'objectif 2035. Selon eux, revenir sur l'interdiction des véhicules à moteur thermique saperait les lourds investissements des constructeurs pour se convertir au tout-électrique. Et cela risquerait d'éteindre la filière européenne des batteries pour voitures électriques, en pleine éclosion.

La Commission doit également dévoiler mardi de nouvelles mesures pour aider ce secteur naissant, ainsi qu'un plan sur le « verdissement » des flottes professionnelles. La France milite aussi pour la « préférence européenne », c'est-à-dire l'obligation pour les industriels qui bénéficient d'aides publiques de se fournir en composants « made in Europe ». Une façon de soutenir toute la chaîne des équipementiers et des sous-traitants.



« L'Europe doit d'abord récompenser les constructeurs automobiles qui vont faire le choix d'acheter des composants fabriqués sur son sol », a plaidé jeudi la ministre de la transition écologique française, Monique Barbut.

« Nos demandes ne sont pas des souhaits facultatifs, ce sont des exigences essentielles pour maintenir la rentabilité du secteur, préserver les emplois, financer la décarbonation et rester compétitifs face à une concurrence mondiale féroce », a résumé Sigrid de Vries, dirigeante de l'Association des

constructeurs automobiles européens (ACEA). L'ONG environnementale Transport & Environment (T&E) prévient, au contraire, que ralentir l'électrification du secteur serait « une erreur stratégique », qui creuserait encore plus le retard des Européens par rapport à la concurrence asiatique. « Si les constructeurs obtiennent des concessions, j'espère qu'au moins ils arrêteront de polluer le débat » autour des véhicules électriques, a déclaré son directeur, William Todts.

SANTÉ MENTALE ET HANDICAP :

Mieux évaluer les dépenses publiques en calculant les « coûts évités »

Malgré leur coût élevé – 64,5 milliards d'euros pour le handicap, 27,8 milliards pour la santé mentale –, les politiques publiques sont peu analysées, regrette un rapport de la commission d'enquête parlementaire à paraître mercredi. Ses rapporteurs estiment que l'investissement dans la prévention serait plus efficace, selon le monde fr.

Une « catastrophe annoncée », des « pertes de chance » et des « coûts indirects » en dizaines de milliards d'euros : tel est le bilan peu reluisant d'une commission d'enquête parlementaire sur « les défaillances des politiques publiques de prise



en charge de la santé mentale et du handicap, et les coûts de ces défaillances pour la société », dont le

rapport doit être présenté mercredi 17 décembre au terme de dix semaines d'auditions et de visites de terrain.

Lancée par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, cette commission a rapproché ces deux thématiques distinctes car « le constat de carence était convergent dans les difficultés d'accès aux soins et d'accompagnement », explique le rapporteur, Sébastien Saint-Pastor (Parti socialiste, Gironde). Les besoins de la population augmentent fortement, alors que la prise en charge reste stable ou se dégrade, notamment par manque de personnel, ce qui entraîne un « effet ciseau » avec une baisse de la qualité de soins, des obstacles administratifs ou des droits non respectés.

« Dans les deux secteurs, on a des

dispositifs pas toujours lisibles, accessibles ou en lien les uns avec les autres. Parfois, ce sont des expérimentations liées à des appels à projets, pas toujours évaluées ou pérennisées », complète la présidente de la commission d'enquête, Nicole Dubré-Chirat. La députée Renaissance du Maine-et-Loire avait déjà dressé un constat similaire dans un rapport sur les urgences psychiatriques, publié fin 2024. Mais ce nouveau rapport présente un autre prisme : comment mieux gérer les dépenses publiques et mesurer les « coûts évités », c'est-à-dire les économies potentielles générées par une prise en charge efficace,

Sébastien Lecornu organise une réunion à Matignon pour tenter d'apaiser la colère du monde agricole

Une partie des agriculteurs critiquent la gestion par le gouvernement de la dermatose nodulaire contagieuse qui touche les élevages. La profession s'oppose, par ailleurs, à la signature du traité de libre-échange avec le Mercosur, selon le monde fr.

Sébastien Lecornu tiendra, mardi 16 décembre à 10 h 30 à Matignon, une réunion au sujet de l'agriculture, a annoncé son entourage, alors qu'une partie des agriculteurs critiquent la gestion par le gouvernement de la dermatose nodulaire contagieuse qui touche les élevages, et que la profession s'oppose à la signature du traité de libre-échange avec le Mercosur.

Sont conviés à cette réunion

les ministres Annie Genevard (agriculture), Laurent Nuñez (intérieur), Gérald Darmanin (justice), Laurent Panifous (relations avec le Parlement), Maud Bregeon (porte-parole), Amélie de Montchalin (comptes publics), Nicolas Forissier (commerce extérieur), et Benjamin Haddad (Europe).

Plusieurs préfets des départements touchés par la dermatose nodulaire contagieuse sont également invités (Ariège, Aude, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales), ont précisé les services de Matignon. Plusieurs axes routiers bloqués La mobilisation se poursuit mardi pour protester contre la gestion de l'épidémie de dermatose nodulaire

contagieuse (DNC), avec plusieurs axes routiers toujours bloqués dans le Sud-Ouest, au lendemain de la visite en Occitanie de la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, venue défendre sa stratégie.

En Haute-Garonne, l'autoroute A64 est toujours bloquée au niveau de Carbonne, où les agriculteurs ont passé une quatrième nuit, ainsi qu'au niveau de Muret, où de la terre et des bottes de paille ont été installées sur la chaussée lundi par une intersyndicale (FNSEA, Jeunes agriculteurs, Coordination rurale, Confédération paysanne).

Une manifestation des agriculteurs près de Villefranche-de-Lauragais (Haute-Garonne) a interrompu mardi la circulation des trains entre

Toulouse et Narbonne sur l'axe Bordeaux-Marseille. « On est sur une interruption des circulations qu'on imagine durer toute la journée pour le moment, a déclaré à l'AFP un porte-parole de SNCF-Réseau. Au passage à niveau, il y a des obstacles sur la voie. Il y a un feu qui est allumé. Donc, on ne peut pas faire circuler de train en sécurité. »

En Gironde, l'A63 était toujours fermée à la circulation au niveau de Cestat, où s'est produit lundi soir un accident qui a fait un blessé grave, lorsque deux voitures ont tenté de rejoindre un tronçon fermé, a précisé la préfecture.

Lundi, Annie Genevard a assuré « entendre » la détresse des éleveurs, au cours d'une réunion de crise à la

préfecture de Toulouse, après avoir assisté à la vaccination d'un troupeau de blondes d'Aquitaine en Haute-Garonne.

L'élargissement du territoire de vaccination dans le Sud-Ouest, visant entre 600 000 et 1 million de bovins, est « un premier infléchissement du protocole », a estimé la ministre, tout en rappelant que les « trois piliers » de la stratégie sanitaire restaient l'abattage systématique dès la détection d'un cas, la vaccination et la restriction de mouvements. Une « cellule de dialogue scientifique » réunissant experts en santé animale et représentants professionnels va être créée dès mardi, a ajouté le ministère lundi soir dans un communiqué.

Mondial-2026 : Le Japon ou la Corée du Sud en amical en juin ?

L'EN disputera un match amical face à une nation asiatique de premier plan, dans le cadre de sa préparation à la Coupe du monde 2026, lors de la fenêtre internationale du mois de juin prochain, rapporte la presse qatarie ce mardi.

La source précitée a également indiqué que la FAF est actuellement en négociations avec les fédérations japonaise et sud-coréenne, en vue de finaliser l'organisation d'un match amical contre l'une de ces deux sélections avant le coup d'envoi du Mondial (11 juin – 19 juillet). « Les négociations évoluent dans le bon sens et pourraient aboutir prochainement », souligne la même source.

Une confrontation face au Japon ou à la Corée du Sud constituerait un test idéal pour les « Verts »

», notamment en prévision du duel face à la Jordanie, l'un des adversaires de l'EN dans le groupe J au Mondial, en compagnie de l'Argentine et l'Autriche.

Avant cette joute amicale asiatique programmée en juin, la sélection nationale disputera deux rencontres de préparation lors de la prochaine fenêtre FIFA du mois de mars, face à un adversaire européen et un autre sud-américain, conformément aux desiderata du sélectionneur Vladimir Petkovic.

Au Mondial 2026, prévu aux USA, au Canada, et au Mexique, les coéquipiers de Bennacer entameront leur parcours face à l'Argentine le 17 juin à Kansas City, avant de défier la Jordanie le 23 juin à San Francisco, puis l'Autriche le 28 juin, de nouveau à Kansas City.



Gaouaoui :

« L'expérience de Mandrea pourrait jouer en sa faveur à la CAN »

Avec son expérience internationale, lui qui a pris part à trois CAN (2002, 2004 et 2010) et un Mondial (2010), l'ex-portier international Lounès Gaouaoui donne, à travers cet entretien, son avis sur les chances de l'EN à la CAN 2025.

Comment réagissez-vous à la convocation de Mandrea à la CAN ?

Mandrea profite de l'absence de Guendouzi qui est forfait pour la CAN. Alors qu'il ne figurait pas dans les plans de Petkovic, il a été chanceux ! Il est évident que le coach national le connaît car il était dans le groupe récemment. Ce détail a donc favorisé son retour inattendu en sélection.

Est-ce un bon choix ?

Moi, personnellement, j'aurais pris Farid Chaâl qui était bon en Coupe arabe. Certes, je ne sais s'il figurait dans la liste élargie des 55 joueurs, mais honnêtement, Chaâl a été performant pendant tout le tournoi arabe. Mandrea a eu, je le répète, de la chance, car il doit son retour en sélection à un concours de circonstances.

Mieux, il se peut qu'il soit titulaire à la CAN...

À ma connaissance, non ! D'après ma petite expérience, on ne peut pas titulariser un gardien qui a été repêché à la dernière minute, tandis que Zidane et Benbot sont dans le groupe depuis un bon moment. Logiquement, l'un de ces deux portiers sera titulaire. Mandrea, avant la blessure de Guendouzi, était quatrième dans la hiérarchie des gardiens.

L'entraîneur national pense qu'il peut s'appuyer sur lui, parce qu'il a, selon ses dires, plus d'expérience (20 sélections) que



les autres, votre avis ?

Admettons que Guendouzi est disponible, est-ce qu'il l'aurait pris dans sa liste ? Je le répète, Mandrea est le 4^e choix, il serait donc illogique qu'il soit titulaire. En principe, comme je l'ai dit, son choix se portera sur Benbot ou Zidane. Enfin, parfois les entraîneurs changent d'avis, en faisant un gardien en pensant qu'il apporte plus de garanties dans la cage. Aussi, des fois un entraîneur choisit d'autres critères avant de faire son choix.

Comme quoi par exemple ?
Gardien de but, c'est un poste assez spécial, il y a des facteurs qui pourraient inciter l'entraîneur à faire jouer Mandrea plutôt qu'un autre. Petkovic l'a déclaré

dans sa conférence samedi. Pour lui, le facteur expérience pourrait peser dans son choix, sans oublier un autre détail, à savoir, une complicité entre le gardien titulaire et les défenseurs qui seront présents sur le terrain. Là, ça peut jouer en faveur de Mandrea, je le pense.

Pour d'autres, Zakaria Bouhalfaya (CSC) pouvait remplacer Guendouzi, lui qui était dans le groupe, il n'y a pas si longtemps ?

Je persiste à croire que Mandrea arrivait en quatrième position après Guendouzi, Benbot et Zidane. Raison pour laquelle on a préféré faire appel à lui, plutôt qu'à Bouhalfaya ou un autre portier.

Globalement, comment vous trouvez la liste ?

Franchement, je trouve qu'elle est équilibrée, l'entraîneur national a fait appel aux joueurs qui sont en forme actuellement à l'image de Boulbina et Berkane, même Tougai, je m'attendais à ce qu'ils soient dans la liste, dommage pour Lakehel et Abada, ils n'étaient pas dans la liste élargie. D'ailleurs, j'ai été impressionné par leur niveau et celui de leurs autres camarades face à l'Irak, un match qui, pour moi, est une référence pour nos A.

Sachant qu'on va participer, après, à la Coupe du monde, avec quel état d'esprit ira -t-on, alors, à la CAN ?

Vous aviez cette expérience en 2010 ?

On crée un état d'esprit pendant les éliminatoires, pas avant, et ayant un groupe soudé, un bon collectif, en jouant pour l'équipe, pas individuellement... En 2010, on était partis en Angola où s'est déroulée la CAN, on avait cet état d'esprit bien avant. Toutefois après, il y a eu une cassure, une fois qu'on a touché un peu à l'effectif.

Les joueurs savent à l'avance que pour avoir la chance de participer à la Coupe du monde, il faut qu'ils soient d'abord performants à la CAN

Tous les joueurs sans exception postuleront à une participation à la Coupe du monde, même ceux qui ne sont pas dans la liste, ils ne vont pas se décourager ou baisser les bras, en entretenant toujours l'espoir de faire leur retour après la CAN. Tandis que ceux qui sont dans le groupe,

ils feront le maximum pour "enclouer", comme on dit chez nous, leur place en équipe nationale. Jouer une Coupe du monde, tous les joueurs en rêvent, parce que c'est une compétition hypermédiatisée. Dans l'histoire du football, il y a des grandes stars qui n'ont pas eu la chance de la jouer.

Ça va être un bon facteur stimulant pour nos joueurs à la CAN, non ?

Absolument, les joueurs retenus pour la CAN savent pertinemment que leur place au Mondial est mise en jeu lors de ce tournoi. Pour espérer y être, il faut qu'ils fassent une grande CAN, et cela est valable pour tous les joueurs, quels que soient leurs statuts en Equipe nationale. Ce qui est certain, c'est qu'ils seront également animés par un sentiment de revanche, après les CAN ratées en 2021 et 2023.

Cette fois, l'Algérie n'est pas considérée comme un des grands favoris pour la consécration finale. Le fait d'aller en outsider au Maroc, c'est un point positif, car la pression sur nos joueurs sera moins grande. Contrairement aux deux précédentes éditions, lors desquelles on a joué avec la pression du résultat du fait qu'on était les favoris, faut-il le rappeler. Par ailleurs, au Maroc, le climat est clément, nos supporters seront nombreux à venir soutenir notre sélection...

Donc, vous êtes optimiste... Ce qui est sûr, cette fois, on fera une belle CAN. On a injecté un nouveau souffle à l'équipe, avec l'émergence de jeunes talents, je suis persuadé que notre sélection va faire une magnifique Coupe d'Afrique.

Ousmane Dembélé remporte le trophée FIFA-The Best 2025

Comme pour le Ballon d'Or il y a trois mois, Ousmane Dembélé s'est vu décerner le prix FIFA-The Best 2025, récompensant le meilleur joueur de l'année. Il devance Lamine Yamal et Kylian Mbappé.

Qui pour succéder à Vinicius Junior, vainqueur du prix FIFA-The Best il y a un an, devant Rodri, lauréat du Ballon d'Or quelques semaines avant, et Jude Bellingham son coéquipier au Real Madrid ? Pour la 10e édition de cette cérémonie organisée par l'instance internationale pour concurrencer le Ballon d'Or, créé lui par France Football en 1956, difficile de ne pas y voir un doublon de la soirée organisée au Théâtre du Châtelet, qui a



couronné Ousmane Dembélé devant Lamine Yamal.

Bis repetita, le Français a de nouveau battu son concurrent

PSG. Ses 35 buts et 16 passes décisives en 53 rencontres avec le club de la capitale ont fait mouche auprès des votants. Même si l'attaquant de 28 ans connaît une première partie d'exercice plus laborieuse dû à des blessures (3 buts et 3 passes décisives en 12 apparitions), il a tout de même reçu la prestigieuse récompense.

Dembélé encore devant Lamine Yamal

Il y avait pourtant une sacrée concurrence parmi les 11 joueurs nommés par l'organisation. Outre Lamine Yamal, Ousmane Dembélé devait faire face à ses coéquipiers du PSG comme Achraf Hakimi, Nuno Mendes et Vitinha mais aussi son ami et ancien partenaire au PSG, Kylian Mbappé. Harry Kane (Bayern

Munich) faisait également partie des prétendants, au même titre que Cole Palmer (Chelsea), Pedri (FC Barcelone), Raphinha (FC Barcelone) et Mohamed Salah (Liverpool).

Dembélé surfe toujours sur son cru exceptionnel de 2025 où il a remporté la Ligue 1, la Coupe de France, le Trophée des Champions et surtout la Ligue des Champions, en plus d'avoir soulevé la Supercoupe d'Europe en août dernier lors de la reprise. Seule la Coupe du Monde des Clubs lui a échappé, battu par Chelsea en finale. Il aura l'occasion de se rattraper ce mercredi (18h) de la finale de la finale de la Coupe intercontinentale face à Flamengo.

Le PSG condamné à payer 61 M€ à Kylian Mbappé

Le Conseil des Prud'hommes a rendu son verdict dans le litige opposant Kylian Mbappé au club de la capitale. Sans surprise, les Rouge et Bleu ont été condamnés à payer une très grosse somme à leur ancien attaquant.

Le Paris Saint-Germain et Kylian Mbappé se livraient une guerre impitoyable devant les tribunaux. Pour rappel, le joueur du Real Madrid, qui a quitté les Rouge et Bleu en 2024, réclamait aux dirigeants parisiens la coquette somme de 55 M€ correspondant à des salaires et primes impayés. Face à cette requête, Paris n'a pas voulu céder, prétextant que Mbappé avait promis de ne pas partir libre de tout contrat au Real Madrid.

Dès lors, une longue bataille juridique s'est engagée et les deux parties ont alors sorti l'artillerie lourde. Le PSG réclamait pas moins de 440 M€ à son ancien attaquant, tandis que le clan Mbappé avait répliqué en réclamant la requalification du contrat du joueur en CDI (contrat à durée indéterminée) et 263 M€ au club de la capitale avec les motifs suivants : un licenciement sans cause, un harcèlement moral, du travail dissimulé ou encore l'exécution déloyale du contrat de travail.

Mbappé gagne son combat face au PSG

Dernièrement, le PSG avait remporté une petite victoire avec la décision de la Cour d'appel de Paris de rejeter le recours

des Mbappé suite à l'annulation de la saisie conservatoire des fameux 55 M€ sur les comptes du club prononcée par la justice. Un succès qui n'a pas pesé bien lourd puisque le verdict du conseil des Prud'hommes a été sans appel pour le PSG.

RMC Sport et Le Parisien indiquent que le club présidé par Nasser Al-Khelaïfi a été débouté de l'ensemble de ses demandes et a même été condamné à payer environ 61 M€ à Kylian Mbappé. Et ce n'est pas tout. Le conseil des Prud'hommes a également ordonné la publication de l'intégralité du jugement pendant un mois sur la première page du site internet du PSG. À noter que le club français peut faire appel de ce jugement.



Real Madrid : Ça se complique pour Dani Ceballos ...



Reste cet été malgré un intérêt de l'Olympique de Marseille, Dani Ceballos pensait pouvoir s'imposer cette saison au Real Madrid avec Xabi Alonso. Néanmoins comme avec Zinedine Zidane ou Carlo Ancelotti, le milieu de terrain continue de se faire manger par la concurrence. Joueur d'expérience au sein du Real Madrid qu'il a rejoint en 2017 - et seulement quitté entre 2019 et 2021 pour Arsenal en prêt - Dani Ceballos y joue toutefois un rôle assez marginal. Avec 3 Ligues des Champions, 2 Liga et un total de 16 trophées sous la tunique blanche, le natif d'Utrera a souvent été cantonné au banc. Depuis son retour en 2021, il a disputé 18 matches (340 minutes) lors de la saison 2021/2022, 46 rencontres (1939 minutes) lors de l'exercice 2022/2023 où Carlo Ancelotti l'avait relancé avant de retomber dans ses travers lors de

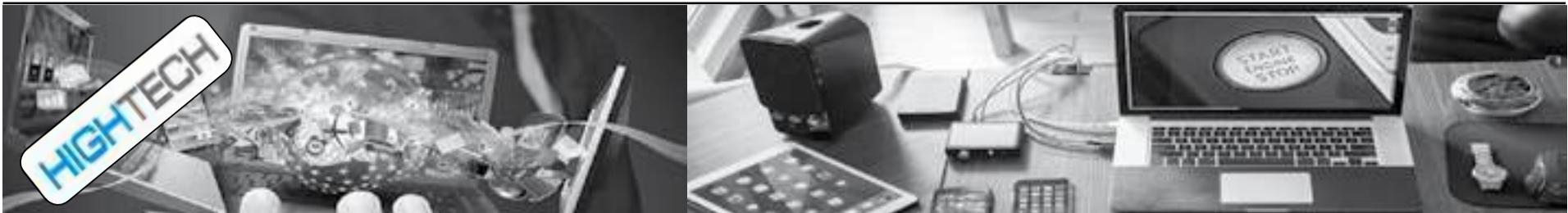
la saison 2023/2024 (27 matches, 711 minutes). La saison dernière, il a profité de l'irrégularité de son équipe pour jouer plus lors de la saison 2024/2025 (41 matches, 1998 minutes) mais son temps de jeu reste celui d'un joueur de complément, bien loin des rêves de titulaire de Dani Ceballos. C'est donc normal que cet été, son nom soit revenu sur le mercato et l'Olympique de Marseille avait tenté le coup. Finalement, le dossier a échoué malgré un accord trouvé entre les deux clubs. Le joueur avait changé d'avis au dernier moment pour rester dans la capitale espagnole où son

Dani Ceballos retrouve un rôle marginal

Repassé derrière Aurélien Tchouaméni, Jude Bellingham, Arda Güler, Federico Valverde et Eduardo Camavinga dans la hiérarchie, il a retrouvé son rôle de sixième homme du milieu et son temps de jeu a fondu comme neige au soleil. Payant la mauvaise série du Real Madrid contractée lors du mois de novembre, il n'a pas joué les quatre derniers matches de Liga en restant sur le banc. Après la défaite 2-0 du 7 décembre contre le Celta de Vigo, Xabi Alonso se justifiait par des raisons tactiques pour l'absence de son milieu de terrain : «Quant à Dani, aujourd'hui en première mi-temps, avec le remplacement de Militao, nous avons opté pour des joueurs plus offensifs. Rodrigo et Gonzalo sont entrés en jeu. Dani fait bien sûr partie du plan. Ce sont des choix tactiques pour le

moment.»

Pourtant malgré la blessure d'Eduardo Camavinga et celle de Trent Alexander-Arnold qui décale Federico Valverde sur le flanc droit de la défense, Dani Ceballos n'a pas su se montrer assez consistant. Certes, il était sur le terrain lors du dernier match de Ligue des Champions contre Manchester City (défaite 2-1) mais la raison était surtout tactique avec la blessure de Kylian Mbappé et la volonté de remonter Jude Bellingham d'un cran. Ainsi, il n'a disputé que 560 minutes en 13 matches alors qu'on arrive à la mi-saison et se retrouve une nouvelle fois parmi les éléments transférables pour les prochaines fenêtres de transfert. Malgré une lueur d'espoir en début de saison, Dani Ceballos a retrouvé un rôle secondaire au Real Madrid et cela ne semble pas près de s'arranger.



Comment l'innovation réinvente la cosmétique de demain



Cette première place de L'Oréal vient donc récompenser son engagement historique dans la recherche scientifique. Depuis sa création, le Groupe L'Oréal est en effet animé par une culture de l'innovation, héritée de son fondateur Eugène Schueller, un chimiste visionnaire qui a inventé la toute première coloration inoffensive pour cheveux en 1909.

Cette dynamique s'est ensuite poursuivie pour dépasser la cosmétique classique. Son expertise englobe désormais la recherche fondamentale, la technologie, le marketing, mais aussi la responsabilité sociale et environnementale. L'innovation est ainsi au service de produits de haute qualité, garantissant la sécurité des consommateurs et leur performance. Cette approche est au cœur de

plus de 55 marques en France. L'Oréal, un leader de la « Beauty Tech ». La beauté et le soin sont un secteur en pleine mutation, où la recherche et développement est le moteur de la création de nouveaux produits. Elle intègre désormais des technologies avancées pour une « beauty tech » qui cherche à réinventer l'industrie de la beauté via des solutions plus personnalisées,

plus inclusives et durables. Dans ce domaine, L'Oréal revendique son rôle de pionnier qui a notamment été récompensé par 25 prix de l'innovation au CES de Las Vegas, dont 7 en 2025.

Sa démarche s'appuie sur sa volonté de « saisir ce qui commence », mais aussi par une approche collaborative. L'Oréal travaille ainsi avec des universités de renom (MIT, Harvard, CNRS), mais aussi des géants de la tech comme Google, Microsoft ou Nvidia. À travers son fonds de capital-risque BOLD et ses programmes d'accélération (comme le Beauty Tech Atelier à Station F), le groupe soutient aussi les jeunes pousses les plus prometteuses pour les aider à faire passer leurs innovations au niveau supérieur.

Des chercheurs inventent le premier exosquelette aussi facile à porter

Des chercheurs de l'Institut coréen des machines et des matériaux (KIMM) ont inventé un système portable de tissage automatisé qui fabrique en continu des « muscles en textiles » légers et puissants. C'est le premier exosquelette qui peut se porter aussi facilement qu'un vêtement.

Jusqu'ici, les dispositifs d'assistance musculaire utilisaient des moteurs ou des actionneurs pneumatiques

lourds et bruyants, ce qui les rendait encombrants et inconfortables pour une utilisation prolongée.

À l'inverse, le système mis au point par les chercheurs coréens repose sur des fibres extrafines et hyper résistantes qui s'adaptent naturellement au corps à mesure qu'elles sont constituées, devenant comme une seconde

peau.

Un système portable intelligent. Cette innovation fonctionne grâce à un fil en alliage

à mémoire de forme (AMF) d'un diamètre de 25 µm, soit environ un quart de l'épaisseur d'un cheveu humain, tissé en permanence par une machine portative pesant moins de deux kilos - ce qui équivaut au poids d'un manteau de fourrure - pour former un harnais.

Grâce au soutien apporté aux mouvements du porteur, le tissu fabriqué par la machine permet de soulager plusieurs types d'articulation

- coude, épaule, taille - des efforts intenses et répétitifs, en permettant de soulever sans difficulté des charges allant de 10 à 15 kilos.

Un gain plus que conséquent pour la santé



Preuve de l'efficacité du dispositif, l'assistance active de l'épaule, d'ordinaire particulièrement complexe à réaliser par les exosquelettes standards, est ici largement facilitée.

Lors d'essais cliniques menés à l'hôpital universitaire de Séoul sur des patients souffrant de faiblesse musculaire, notamment de la myopathie de Duchenne, ce système de tissage automatisé a amélioré l'amplitude des mouvements de l'épaule de plus de 57 %.

Appliquée aux secteurs de l'industrie ou de la construction, il peut réduire le effort musculaire des travailleurs de plus de 40 % lors de tâches physiques répétitives. Cette innovation est donc en mesure de limiter l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS), liés à certaines professions, et d'améliorer la qualité de vie des patients souffrant de douleurs articulaires chroniques.

En Bref...

Dans une annonce qui risque d'en surprendre plus d'un, l'organisation à but non-lucratif Creative Commons a annoncé qu'elle était en faveur du système « Pay-to-Crawl ».

L'intelligence artificielle domine le web : plus de la moitié des contenus disponibles en ligne seraient aujourd'hui créés par des machines. Alors que les résumés IA détournent une part essentielle du trafic des sites de presse, ces technologies puissent massivement dans le contenu disponible sur le web pour nourrir leur réponses, au risque parfois de tourner en rond et de se nourrir d'elles-mêmes. Dans ce contexte pour le moins inquiétant, l'organisation Creative Commons a décidé de prendre les devants.

Creative Commons en faveur du «Pay-to-Crawl»

Fondée en 2001, Creative Commons est une association pionnière qui a mis au point un ensemble de licences gratuites permettant aux créateurs de définir les conditions d'utilisation de leurs œuvres. Elle a lancé cet été CC Signals, un projet dont l'objectif est de poser les bases d'un cadre juridique et technique permettant la création d'un « écosystème d'IA plus équitable et durable, fondé sur le partage des bénéfices. »



L'esthétique en Islam : Un ferment unificateur au service de l'édification civilisationnelle

Sara Boueche

Un événement intellectuel majeur s'est déroulé à Alger, plongeant au cœur des fondements de la culture esthétique islamique, pour en explorer la vision fédératrice au service du progrès humain.

Le Centre culturel de la Grande Mosquée d'Alger a été le théâtre, lundi dernier, d'une rencontre thématique d'envergure. Dédiée aux principes de l'esthétisme en Islam, elle fut placée sous la bannière éloquente : « Les balises de la culture esthétique en Islam : l'extension de la Révélation dans la créativité humaine ».

La place du sublime dans la conscience musulmane

Cette assemblée s'inscrit dans un élan de méditation profonde, visant à sonder la position du beau dans la pensée islamique, ses profondes racines spirituelles et son rôle essentiel dans l'épanouissement de l'âme et de la communauté. La conférence a réuni, entre autres personnalités, Bachir Bessaoud, directeur de cabinet du doyen de la mosquée, et Moussa Ismail, président du Conseil scientifique, représentant le recteur de la Grande Mosquée d'Alger, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini.

Un parterre d'esprits éclairés – universitaires, érudits, jeunes pousses du savoir et amoureux des questions culturelles et philosophiques – a honoré l'événement de sa présence,

illustrant l'engouement grandissant pour les défis liés à la beauté, à la transcendance et à la transmission pédagogique. Le professeur Dr Mohamed El-Otbi a inauguré les débats avec une intervention marquante : « L'esthétique dans le milieu islamique : de la désertification à la revivification des terres mortes ».

L'esthétisme, pilier inébranlable de la civilisation

Dans une démarche qui fusionne la philosophie, la sociologie et la pédagogie, le Dr El-Otbi a martelé que le beau n'est point un luxe futile ni une floriture anecdote, mais un impératif cardinal pour le façonnage de l'humain et l'équilibre des liens sociaux et du corps social. Lors d'un échange avec les médias, en marge de ce forum, l'orateur a souligné avec emphase que la splendeur, bien qu'elle s'exprime souvent par l'art et les formes gracieuses, procède avant tout d'une méditation profonde qui transparaît dans nos conduites, nos interactions collectives et la trame du quotidien.

À ses yeux, le pari est stratégique pour la pédagogie : silloner le sens du beau dans l'esprit des jeunes générations représente une ancre salvatrice, à même de bonifier durablement le tissu social. Il a rappelé qu'une civilisation digne de ce nom s'érige sur une vénération du beau et une perception acérée de la portée civilisatrice de l'esthétisme.

Le déficit d'initiation artistique : ferment de désagrégation

sociale

Le Dr El-Otbi a également appelé de ses vœux à un essor de l'éducation artistique en Algérie. Saluant les prémisses encourageantes, comme l'introduction de l'histoire de l'art dans les cursus, il a néanmoins estimé que le chemin à parcourir demeure vaste, particulièrement au sein des facultés de philosophie, des écoles des beaux-arts, mais aussi via l'action du ministère de l'Éducation nationale et des instituts de formation professionnelle. À ses yeux, la carence en éducation esthétique concourt à la fissuration du lien social et à l'éclosion de maux insidieux. La solution, selon lui, réside dans une alliance judicieuse entre le raffinement artistique et la sagesse spirituelle.

Dans cette perspective, le conférencier a mis en exergue un trait distinctif prépondérant de la pensée islamique : le rejet de la dichotomie entre l'utilité et la splendeur. Contrairement à certaines approches issues de la modernité occidentale, notamment cartésienne, la philosophie islamique perçoit l'efficace et l'harmonieux comme intrinsèquement liés, facettes jumelles d'une réalité unique, tendue vers l'unité divine. Cette perspective holistique, enracinée dans l'ontologie islamique, s'insurge contre la dualité qu'il estime délétère pour nos sociétés modernes. Le Dr El-Otbi a ainsi invité à se ressourcer aux préceptes spirituels musulmans et à une doctrine monothéiste, afin de sauvegarder l'intégrité sociale et la



vitalité culturelle.

L'empreinte architecturale de l'art musulman

La 2e intervention fut animée par le professeur Dr Imad Benameur, sous le titre évocateur : « Le sens esthétique dans les textes de la Révélation : exemples tirés du Coran et de la Sunna prophétique ». Son exposé a éclairé les préceptes de beauté exaltés par l'Islam, s'ancrant dans les écritures sacrées. Il a démontré que le beau, dans la vision islamique, transcende la simple apparence pour embrasser la splendeur de l'âme, la noblesse de l'être et l'éloquence de la parole. À travers des illustrations précises, le Dr Benameur a souligné que le message coranique et la tradition prophétique accordent une place centrale à la concorde, à la justesse et à la dignité éthique et verbale.

La conférence s'est achevée par l'intervention du Dr Karim Aït Ziane, intitulée : « Un art sans science est un non-être : les arts

islamiques dans la perspective de l'école traditionnelle ». Son propos a porté sur l'empreinte architecturale et ornementale de l'art musulman, qu'il a présentée comme une matérialisation tangible de la spiritualité. Il a expliqué que les formes, les motifs et les structures architecturales ne relèvent pas d'une ornementation purement superficielle, mais d'une science des symboles et d'une quête métaphysique, visant à connecter l'être humain au divin et à la symphonie cosmique.

À travers la richesse des perspectives et la synergie des contributions, ce forum a offert une méditation profonde et nuancée sur la culture esthétique en Islam, la positionnant au carrefour des défis pédagogiques, transcendants et civilisationnels actuels. Il a rappelé, avec force et éloquence, que le beau n'est point une frivolité, mais une assise inébranlable pour toute société aspirant à la concorde, à la solidarité et à la pérennité.

Mila consolide la garde de son trésor ancestral avec six nouvelles reconnaissances

Sara Boueche

Bientôt, six joyaux bâtis, témoins silencieux des couches du temps de l'époque romaine aux échos coloniaux – seront présentés devant la commission de wilaya de Mila, pour leur labellisation et leur inclusion dans l'inventaire supplémentaire local. Cette initiative s'inscrit dans un élan national de préservation du patrimoine matériel algérien, une mission capitale pour les pouvoirs publics, qui s'emploient à sanctuariser légalement et à magnifier les splendeurs architecturales et historiques du pays. Selon Lazghed Chiaba, le chef du service du patrimoine culturel, ces emblèmes incarnent la mosaïque et la richesse temporelle de cette région du

Nord-Est algérien. Parmi eux, l'église Saint-Luc à Chelghoum Laïd, le mausolée de Picatus à Ain Mellouk, la grotte de Ghar El Zema sur le djebel Aggab à Oued Athmania, Ain Belaïd à Teleghema, le moulin Vergès à Sennaoua (Mila même), et le centre de torture dit « deuxième bureau » à Oued Endja. Ce dernier site porte un poids mémoriel poignant, lié aux épisodes douloureux de la guerre de libération nationale. Le responsable insiste sur leur valeur inestimable, tant historique, archéologique qu'architecturale, couvrant une superposition d'époques, de l'ère romaine à l'occupation française. Cette stratification fait de Mila un véritable livre d'histoire à ciel ouvert, où se

lisent les marques successives des civilisations qui ont façonné le territoire algérien. L'église Saint-Luc et le moulin Vergès portent l'empreinte de la période française, tandis que le mausolée de Picatus et les vestiges archéologiques rappellent l'aura antique de Rome, cette région étant jadis connue sous le nom de Milevum, un important évêché de l'Afrique romaine chrétienne.

Le cheminement administratif touche à son achèvement. Lazghed Chiaba précise que la phase d'élaboration des fichiers de labellisation est quasiment terminée et que leur présentation devant la commission des biens culturels protégés est prévue avant la fin du mois de décembre. Ce calendrier resserré répond à un but manifeste : « assurer

la sanctuarisation juridique, l'éclat et la restauration » de ces joyaux patrimoniaux. Le classement légal est, en effet, la condition sine qua non à toute action de conservation et de mise en valeur, en dotant ces édifices d'une égide protectrice

qui prévient leur effacement, leur altération sauvage ou leur délaissement. L'enjeu dépasse le cadre de ces six monuments. Les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya décomptent plus de 420 biens culturels immobiliers répartis sur tout le territoire, dont seulement 23 bénéficient actuellement du statut de biens protégés. Ce fossé entre le patrimoine latent et celui officiellement reconnu révèle l'étendue de la tâche à venir. Les six nouvelles labellisations en

préparation représentent un pas de géant, mais aussi une sonnette d'alarme pour intensifier le recensement et la protection du patrimoine local face aux fléaux de l'expansion urbaine galopante, des outrages du temps et parfois de l'oubli.

Cette initiative locale s'inscrit dans une stratégie nationale d'envergure pour la préservation du patrimoine culturel, perçu comme un socle de l'âme algérienne et un catalyseur pour le tourisme. Les autorités algériennes ont multiplié ces dernières années les programmes de restauration de sites historiques, de musées et de monuments, conscientes que l'empreinte tangible est une richesse incorporelle capitale pour les générations futures.



La prix Nobel de la paix Narges Mohammadi «souffrante» après son arrestation en Iran, selon son comité de soutien

La militante iranienne «n'est pas hospitalisée et est toujours en détention», a précisé un de ses frères à l'AFP.

Le comité de soutien à Narges Mohammadi s'est inquiété, lundi 15 décembre, de l'état de santé de la prix Nobel de la paix 2023, arrêtée vendredi en Iran. Lors d'un «bref» coup de téléphone dimanche soir avec sa famille, Narges Mohammadi a raconté avoir reçu «des coups de matraque violents et répétés à la tête et au cou» lors de son arrestation.

«Son état physique au moment de l'appel n'était pas bon et elle semblait souffrante», a ajouté le comité de soutien sur X. Narges Mohammadi «a déclaré lors de l'appel que les coups portés



étaient d'une violence inouïe et qu'elle avait dû être conduite deux fois aux urgences» : «Elle a insisté sur le fait qu'elle ignorait quel service de sécurité la détenait», a relaté le comité de soutien.

Un collectif appelle à sa libération immédiate

La prix Nobel de la paix «a été violemment frappée à la tête et au visage et a donc été emmenée voir un médecin pour un examen», a confirmé à l'AFP l'un de ses frères, Hamid Mohammadi, vivant en Norvège. «Elle n'est pas hospitalisée et elle est toujours en détention.» La militante de 53 ans a été interpellée vendredi dans la ville de Mashad après avoir pris la parole lors d'une cérémonie en

hommage à l'avocat Khosrow Alikordi, retrouvé mort début décembre. Selon le procureur, 38 personnes ont été arrêtées lors de la cérémonie, dont Narges Mohammadi et une autre militante connue, Sepideh Gholian.

Un collectif de militants iraniens, parmi lesquels les cinéastes Jafar Panahi, Palme d'or à Cannes, et Mohammad Rassoulouf, a appelé lundi à la libération «immédiate et inconditionnelle» de Narges Mohammadi et des autres personnes arrêtées. «Cette action démontre plus que jamais que la répression des voix civiques sous prétexte de «troubles à l'ordre public» est une manœuvre prémeditée», a-t-il ajouté.

«Les Mâchoires de la peur» Les coulisses des «Dents de la mer» revisitées en BD

L'aventure du mythique film de Steven Spielberg est éminemment collective. La bande dessinée, qui revient sur cette prouesse artistique, le rappelle de bien des manières.

Jérôme Wybon et Toni Cittadini ont imaginé un monde en vert pour raconter les coulisses du film de Steven Spielberg, Les Dents de la mer (Jaws en anglais, un terme qui signifie «mâchoires»). Dans leur roman graphique Les Mâchoires de la peur, les coulisses d'un tournage mythique, publié par Huginn & Muninn dans la collection Biopik, ils reviennent sur la fabrication du premier blockbuster estival qui célèbre ses 50 printemps en 2025. Ce n'est pas la première fois que la genèse du mythique long-métrage est racontée, comme le souligne Jérôme Wybon, mais la version BD est un parti pris inédit.

Paru vendredi 5 décembre, le roman graphique s'ouvre sur une pleine page consacrée au requin blanc qui a effrayé deux générations de téléspectateurs. Le récit de Jérôme Wybon démarre au printemps 1975, avant la sortie en salles des Dents de la mer. La projection réunit des spécialistes dont la réaction face au requin virtuel valide une production pour laquelle les effets visuels sont déterminants. Les Dents de la mer est l'adaptation du livre éponyme de Peter Benchley qui raconte l'histoire d'un requin qui attaque des vacanciers à proximité de Long Island, une île du nord-est des États-Unis.

Un trait discontinu et dynamique

Deux ans plus tôt, deux producteurs indépendants de chez Universal, Richard Zanuck et David Brown, se sont portés acquéreurs des droits du film. Le contrat est signé le 1er mai 1973. Steven Spielberg, qui n'est pas le premier choix des producteurs, hésite à se lancer dans le projet. Il veut prouver qu'il est un cinéaste sérieux, pas le genre à réaliser un film commercial. Mais le réalisateur signe finalement en juin 1973 chez Universal, un studio qu'il connaît bien parce qu'il y a fait ses classes.

Le trait discontinu de l'illustrateur et coloriste Toni Cittadini insiste sur les rides d'expression pour reconstituer les visages des protagonistes, en écho à l'attention qu'il porte aux plis des vêtements. Quant aux espaces, ils sont représentés avec force et détails, et surtout l'emploi d'un caméau de verts et d'ombres donne du relief à tous les décors. Au vert, parfois d'eau, s'ajoute le rose, la couleur du récit dans le récit, notamment celui du long-métrage. Dialogues et indications narratives se mêlent pour replonger le lecteur dans l'arrière-cour d'un succès commercial.

Un scénario travaillé au cordeau

Les premières pages de la BD de Jérôme Wybon et Toni Cittadini insistent sur ce qui a contribué au succès du film dont le décor sera la petite ville d'Amity : le scénario pour lequel Spielberg fait appel



à toutes les expertises dont il peut disposer. À commencer par celle de l'auteur du roman, Peter Benchley. Puis, à un prix Pulitzer qui ne voudra pas être crédité, le romancier et dramaturge Howard Sackler : il planche notamment sur le personnage de Quint, interprété par le comédien britannique Robert Shaw, qui participera également à l'écriture de son personnage. Le capitaine du célèbre bateau «Orca» va partir à la chasse au requin blanc parce qu'il éprouve une haine viscérale pour le Carcharodon carcharias, l'appellation scientifique de leur ennemi marin. Un nom que le comédien Richard Dreyfuss, alias l'océanographe Hoover,

dont les maquettes, trois au total, ont été réalisées par Bob Mattey (le concepteur du calamar géant de 20 000 lieues sous les mers de 1954) de faire sursauter autant de spectateurs.

Au total, l'aventure des Dents de la mer a fait se croiser une pléiade de personnalités de Hollywood comme l'acteur Gregory Peck, les cinéastes et scénaristes Martin Scorsese, George Lucas, Brian de Palma ou encore John Milius (Conan le barbare) et Robert Zemeckis (Retour vers le futur). À sa sortie, le film ne lésine pas sur le marketing et la production ne se lasse pas des réactions effrayées des spectateurs.

La BD est une mine d'informations sur un tournage que les aficionados (re)découvriront. Elle rappelle par exemple que le dernier plan du film est vraiment la dernière scène tournée. Tout comme elle contient les planches de scènes cultes vues et revues par les cinéphiles qui aiment se faire peur à l'envers. On retrouve, entre autres, la scène d'ouverture avec la première victime du requin, ainsi que celle de la fameuse réplique de Chef Brody à propos d'un bateau plus grand. La promenade qu'offre Jérôme Wybon et Toni Cittadini dans les coulisses des Dents de la mer est instructive et rafraîchissante grâce à ce vert d'eau dans lequel on a parfaitement pied.



Tout savoir sur la congélation des fruits de mer

Les fruits de mer sont aussi délicieux qu'ils sont fragiles et délicats à conserver. Bonne nouvelle : la plupart supportent très bien la congélation, qui peut devenir la meilleure alliée pour en profiter toute l'année - à condition de s'y prendre correctement. Les Français raffolent des fruits de mer, mais hésitent parfois à en acheter par peur de ne pouvoir les manger assez rapidement. Pour prolonger leur durée de vie, la congélation s'affiche alors comme une très bonne solution. Coquillages, crustacés, mollusques : chacun a ses petites exigences pour rester savoureux et sûrs à consommer. Les conseils de Sonia Bichet, poissonnière écaillière et récompensée Meilleur Ouvrier de France en 2023. Comment congeler les fruits de mer : peut-on les congeler crus ou cuits ? Si la plupart des fruits de mer peuvent se congeler, ils ne peuvent pas tous se congeler crus. Tous les fruits de mer qui se consomment ou se cuisent vivants ne doivent pas être congelés crus chez soi, au risque de ne pas respecter les conditions sanitaires.

Sonia Bichet Poissonnière écaillière Or, presque tous les coquillages achetés crus chez le poissonnier doivent être vivants et consommés ou cuisinés vivants. Ils doivent donc impérativement être cuits avant d'être congelés. « La seule exception est la coquille Saint-Jacques, qui est un coquillage plus résistant que les autres, et qui peut être congelée cru (très fraîche) après son achat », indique notre experte. Côté crustacés, les crevettes et les langoustines peuvent être congelées crus - immédiatement après leur achat, ou cuits. « Ils gardent mieux leur texture et leur saveur après décongélation lorsqu'ils



ont été congelés crus que cuits », ajoute Sonia Bichet. En règle générale, si le fruit de mer est fragile ou risque de s'abîmer, on privilégie la congélation après cuisson pour fixer les saveurs et limiter les risques sanitaires. À l'inverse, s'il est déjà très frais, bien nettoyé et naturellement résistant, le congeler cru est une très bonne option. On veille alors de les préparer avec soin, bien les égoutter, les placer dans un contenant hermétique... et ne pas traîner : plus ils sont congelés rapidement, moins on prend de risque sanitaire et meilleure sera leur qualité au moment de les déguster. Deux fruits de mer font figure d'exception : le poulpe et l'ormeau. Ils ont tout intérêt à être congelés pendant au moins 48 heures avant d'être consommés, au risque d'être bien trop dur et difficilement mangeable. La congélation casse les fibres et les attendrit considérablement.

Sonia Bichet Quelle durée de conservation pour les fruits de mer congelés ? • Les crustacés - crevettes, gambas, homard, langouste, crabe, araignée de mer - se gardent généralement entre trois et six mois au congélateur (à -18 degrés Celsius), surtout s'ils étaient très frais au moment de la congélation ou déjà cuits. • Les mollusques,

comme le calamar, le poulpe, les bulots, ou la seiche, supportent moins bien le froid : mieux vaut les consommer dans les deux à trois mois pour éviter qu'ils ne deviennent « caoutchouteux ».

• Les coquillages quant à eux, sont les plus délicats : crus ou cuits, ils se conservent plutôt entre un et trois mois maximum, car leur texture peut rapidement se dégrader. « Dans tous les cas, plus la congélation est rapide et l'emballage hermétique, meilleure sera la qualité au moment de la dégustation. Et bien sûr, une fois décongelés, les fruits de mer ne doivent jamais être recongelés » rappelle Sonia Bichet. Crevettes, homard, gambas, crabe : quels sont les meilleurs fruits de mer à congeler ? Les meilleurs fruits de mer à congeler sont ceux qui supportent bien le froid sans perdre leur texture ni leur saveur. Les crustacés arrivent largement en tête : crevettes, gambas, langoustines, crabes ou homards se congèlent très bien, surtout lorsqu'ils sont très frais ou légèrement précuits. Ils ressortent du congélateur avec une qualité quasiment intacte. Les mollusques comme le calamar ou la seiche se prêtent aussi très bien à la congélation : leur chair reste ferme et savoureuse. Et comme expliqué

précédemment, le poulpe est le meilleur client puisqu'il devient même plus tendre après un petit passage au congélateur. En revanche, les coquillages sont plus délicats à congeler et y perdent un peu de leurs qualités gustatives. Mais une fois cuits et bien préparés, ils peuvent néanmoins être congelés sans souci. La Saint-Jacques, plus robuste et qui est le seul coquillage à pouvoir être congelé cru très frais, est sans conteste celui qui supporte mieux la congélation. Coquilles : peut-on congeler des palourdes, et comment ? Les palourdes sont assez délicates, mais on peut parfaitement les congeler si on suit quelques étapes clés. D'abord, il est recommandé de les faire dégorger dans de l'eau salée pendant au moins une heure pour éliminer le sable, puis les rincer soigneusement. L'étape cuisson rapide est indispensable avant congélation : quelques minutes à la casserole le temps, juste le temps qu'elles s'ouvrent, puis les laisser tiédir avec un peu de leur jus de cuisson pour préserver leur saveur et leur humidité. « Elles peuvent se congeler dans leur coquille ou décoquillées au choix, dans une boîte ou un sac congélation, recouvertes de leur jus de cuisson », explique notre experte. Ainsi préparées, elles se conservent sans

problème quelques mois au congélateur. Peut-on congeler des huîtres ? Les huîtres se consommant généralement vivantes ne sont pas de bonnes candidates à la congélation. D'une part la congélation des coquillages vivants est bien trop délicate à faire soi-même sans risque. D'autre part, elle affecte la qualité gustative des huîtres dont la chair est très fragile. Personnellement, je déconseille vraiment de congeler les huîtres. Sonia Bichet

Cuisson : comment cuire les fruits de mers congelés ? La décongélation des fruits de mer est une étape essentielle pour préserver leur texture, leur saveur et éviter une éventuelle contamination bactérienne. « La meilleure méthode reste de les laisser décongeler doucement au réfrigérateur pour ne pas rompre la chaîne du froid. On évite absolument la décongélation à température ambiante, ou sous l'eau chaude : trop risqués sur le plan sanitaire », insiste notre experte. Pour la cuisson, tout dépend du type de fruits de mer, mais la règle d'or est la même : cuire rapidement, juste le temps nécessaire. Les crevettes et gambas, par exemple, deviennent sèches si on les laisse trop longtemps sur le feu. Les moules ou palourdes déjà cuites doivent simplement être réchauffées doucement pour ne pas durcir. Quant aux mollusques comme le calamar ou le poulpe, ils supportent bien une cuisson très rapide à feu vif ou lente à feu très doux. Quant aux coquillages déjà cuits avant congélation, pas besoin de les recuire : un simple réchauffage doux suffit pour qu'ils retrouvent toutes leurs saveurs.



Bienveillance pédagogique en Algérie Quand le legs ancestral rencontre les impératifs de l'éveil contemporain

Sara Bouche

Ces dix dernières années, une nouvelle philosophie pédagogique, l'approche empathique et respectueuse de l'enfant, a conquis la scène éducative mondiale, s'érigeant en véritable alternative aux paradigmes répressifs d'autan. Fondée sur les lumières des sciences cognitives et de l'épanouissement humain, elle prône un lien pédagogique empreint de considération pour la sphère affective de l'enfant, tout en maintenant des balises claires et structurantes. Au sein des nations du Maghreb, et particulièrement en Algérie, où l'éducation est profondément ancrée dans le magistère parental, l'enseignement hiérarchique des savoirs et l'observance rigoureuse des codes sociaux, cette démarche éveille interrogations, suscite des réticences et, parfois, des malentendus tenaces. Cette pédagogie peut-elle s'enraciner dans ces terroirs culturels sans fracturer leurs assises ancestrales? En terre algérienne, l'édifice éducatif, tant au sein du foyer que des institutions scolaires, s'est traditionnellement élevé sur des piliers immuables : la déférence envers l'ancien, l'autorité inaliénable des parents, une discipline de fer et l'adhésion inconditionnelle aux préceptes collectifs. L'adulte



y est le dépositaire du savoir et l'incarnation de la légitimité morale, tandis que l'enfant est souvent envisagé comme une jeune âme à façonner, voire à redresser. Ce schéma, longtemps ciment de la cohésion communautaire et vecteur essentiel de transmission des valeurs, s'est souvent manifesté par des démarches parfois coercitives : punitions, admonestations, une émulation parfois féroce et un lourd fardeau académique. Si ces méthodes ont façonné des générations robustes et scrupuleusement attachées à l'ordre social, elles ont également contribué, dans certains cas, à un étouffement des affects, un désengagement précoce des

banques de l'école et des entraves à la libre expression chez le jeune et l'adolescent. L'intégration de la bienveillance éducative au cœur des sociétés maghrébines ne saurait se résumer à une transplantation mécanique d'un modèle exogène. La méprise la plus répandue consiste à confondre cette approche avec un abandon de l'autorité ou un laxisme démesuré. Pourtant, dans sa substance authentique, l'accompagnement bienveillant ne dissout ni les balises ni les devoirs ; il réinvente la façon de les ériger. Au sein du panorama algérien, cette pédagogie peut s'animer et prospérer en s'appuyant sur des richesses culturelles intrinsèques

: l'entraide familiale, la prépondérance des liens affectifs, la sauvegarde de l'enfance et le devoir partagé de son éducation. Elle convie les adultes à transmuter une autorité jadis enracinée dans l'intimidation en un leadership inspiré par le sens, la constance et le pouvoir de l'exemple.

Les défis majeurs de l'approche bienveillante dans nos contrées se nichent, en premier lieu, dans la complexité des réalités socio-économiques. La vulnérabilité matérielle, l'engorgement des salles de classe, l'anxiété des parents et le déficit de compétences pédagogiques des formateurs compriment parfois la mise en œuvre de méthodes éducatives fondées sur l'écoute attentive et la maîtrise des émotions.

De surcroît, le poids des attentes sociales et académiques, profondément enraciné, peut se heurter de plein fouet à une pédagogie qui respecte l'individualité et le tempo propre de chaque enfant. Dépourvue de balises explicites, l'approche bienveillante s'expose à être dénaturée, voire repoussée comme un péril pour l'équilibre du foyer et de l'institution.

L'impératif est donc de cultiver une bienveillance pédagogique ancrée dans son milieu : rigoureuse dans ses attentes, limpide dans ses préceptes, mais

toujours valorisante de l'intégrité et de la voix de l'enfant.

Vers un paradigme pédagogique harmonieux

Le destin de l'éducation algérienne ne se dessine ni dans une abjuration radicale de ses traditions pédagogiques, ni dans un mimétisme irréfléchi de schémas exogènes. Il réside dans une harmonie délicate entre le legs ancestral et les lumières des savoirs scientifiques actuels.

Une pédagogie attentive, finement ajustée aux spécificités algériennes, a le pouvoir de forger des êtres autonomes, consciencieux et émotionnellement sereins, aptes à s'intégrer au corps social sans jamais renoncer à leur unicité.

L'accompagnement bienveillant, bien au-delà d'une tendance éphémère, s'affirme comme une mutation indispensable des pratiques éducatives face aux défis complexes de notre ère. En Algérie, son ancrage réclame une méditation approfondie, respectueuse des particularismes identitaires et communautaires. Au-delà d'une simple refonte méthodologique, elle invite à une métamorphose du regard posé sur l'enfant : non plus un sujet à contraindre, mais une âme à guider avec sollicitude vers l'épanouissement et l'autonomie.

Plantes d'intérieur Rappel des bons gestes pour en prendre soin

Avant de craquer pour une plante d'intérieur, projetez-vous : où la placer, bénéficiera-t-elle de la bonne lumière, de la bonne humidité ? Sa croissance risque-t-elle d'être trop rapide ? Autant de questions à se poser avant l'achat pour éviter les mauvaises surprises ensuite. En magasin, préférez une plante aux multiples bourgeons plutôt que celle dont les fleurs sont déjà ouvertes. Le plaisir de voir s'épanouir ses fleurs vous comblera et embaumerà votre intérieur d'un doux parfum. Veillez aussi à ce que la plante ne présente pas de signes de parasites ou de maladies. Surveillez également les racines à la base du pot. Si elles sont nombreuses et

qu'elles sortent, un premier rempotage s'imposera. Rempoter sa plante d'intérieur Quand faut-il rempoter ? Le rempotage devient nécessaire lorsque les racines ne peuvent plus se développer. Pour en avoir le cœur net, retournez votre plante et retirez le pot. Si de nombreuses racines apparaissent autour de la motte, il est temps d'intervenir. Autre signal d'alarme : la présence d'une couche blanche (sels minéraux) sur les parois du pot.

La période idéale du rempotage se situe au printemps et éventuellement à l'automne pour les plantes à croissance rapide. Seule précaution : évitez simplement de rempoter une plante en période de floraison. Matériels et étapes du rempotage Armez-vous de terreau, d'un

pot d'un diamètre de 2 à 3 cm supérieur à l'ancien et d'un sécateur désinfecté.

Retirez la plante de son pot, grattez légèrement la motte.

Ne coupez pas de racines, sauf si elles sont noires ou blessées.

Couvrez le trou au fond du nouveau pot avec un gros caillou pour éviter que les racines n'obstruent ce passage nécessaire à l'écoulement de l'eau.

Ajoutez une couche de terreau frais au fond de votre pot, puis tassez-le.

Posez votre plante de façon à ce que la motte de terre soit quelques centimètres en dessous du rebord. Remplissez le pot de substrat et tassez.

Arrosez abondamment et posez la plante à l'ombre pendant quelques jours.

Les cas particuliers

Si votre plante a atteint la taille souhaitée, procédez comme énoncé ci-dessus, mais après avoir gratté la motte, coupez les extrémités des racines avec un sécateur désinfecté. Mieux vaut rempoter votre plante régulièrement que de laisser grossir les racines hors de la motte. Procédez ensuite à une taille légère.

Si votre plante est trop lourde pour être déplacée ou si elle n'a pas besoin d'un rempotage régulier, il suffira de pratiquer un «surfaçage». Cette opération consiste à retirer quelques centimètres de terre en surface et à la remplacer par du terreau neuf. Les éléments nutritifs seront entraînés vers les racines au fur et mesure des arrosages.

Arroser sa plante d'intérieur

L'arrosage d'une plante est

indispensable. Mal maîtrisé ou excessif, il peut mettre la vie de votre plante en péril. Les racines asphyxiées pourrissent et les feuilles ramollissent et brunissent.

Quand faut-il arroser ?

En règle générale, la terre doit être simplement humide au toucher, ni trop mouillée, ni desséchée. Un arrosage hebdomadaire, voire tous les quinze jours, est amplement suffisant. L'été, vous serez parfois obligé d'arroser tous les jours en période de forte chaleur et même de vaporiser les feuillages avec un brumisateur. Enfin, sachez que les pots en plastique retiennent plus longtemps l'humidité que les pots en argile.

«Rebuilding»

Un western mélancolique dans l'Amérique d'aujourd'hui, signé Max Walker-Silverman

«Rebuilding» raconte la reconstruction d'un jeune cow-boy solitaire qu'une catastrophe oblige à se rapprocher des autres.

Ce second film du réalisateur américain Max Walker-Silverman nous emmène dans les grands espaces de l'Ouest américain, avec le portrait d'un cow-boy des temps modernes. En compétition au Festival du cinéma américain de Deauville 2025, Rebuilding sort dans les salles mercredi 17 décembre.

Le film s'ouvre sur la cavalcade d'un troupeau de vaches prêt à être vendu aux enchères. Ce troupeau, c'est celui de Dusty (Josh O'Connor), le jeune propriétaire d'un ranch entièrement détruit par un gigantesque incendie qui a ravagé la région.

Relogé par les autorités locales dans un mobile home sur un campement de fortune au milieu de rien, le cow-boy au chômage projette de partir dans le Nevada pour offrir ses bras dans une



ferme de sa famille, en attendant de pouvoir reconstruire son ranch. Mais cette nouvelle situation conduit Dusty à renouer avec sa fille, Callie-Rose (Lily LaTorre), qu'il avait délaissée depuis la séparation avec sa femme Ruby (Meghann Fahy), et il commence aussi à tisser des liens avec ses voisins d'infortune.

Solidarité et enracinement

Après A Love Song présenté en 2022 au festival de Sundance puis à la Berlinale, Max Walker-Silverman signe un second western naturaliste contemporain, en brossant la peinture d'une

Amérique rurale, aujourd'hui confrontée aux aléas climatiques et à la dureté du système libéral américain. Dans des paysages somptueux, évocateurs des temps premiers des États-Unis, il dessine le destin d'un cow-boy, fils de cultivateur, confronté à la perte de son ranch, qui est aussi son centre de gravité. Ses parents y sont enterrés, et c'est là que sa fille a passé les premières années de sa vie.

De tout cela il ne reste rien, qu'une étendue aride noircie par les flammes et «la belle vue». Dans une Amérique libérale, il ne peut compter que sur lui-même pour reconstruire. Mais l'histoire va lui montrer que les liens avec ses proches, dont il s'était coupé avant le drame, et la solidarité qu'il découvre sur le campement avec tous ceux qui, comme lui, ont tout perdu, peuvent devenir le socle de son avenir. Une catastrophe à considérer, comme le souligne le réalisateur qui s'est inspiré de sa propre histoire pour écrire le film, «non comme

quelque chose qui défait notre lien social, mais qui, au contraire, l'enracine et le renforce.»

Teinté de mélancolie, mais porteur d'un message d'espoir, ce second film de Max Walker-Silverman s'inscrit dans l'esprit des films de Chloé Zhao, en s'intéressant aux marges d'un pays fracturé. Dans une mise en scène sobre et tranquille, dans laquelle il joue des codes visuels du western pour mieux les détourner, le réalisateur saisit avec sensibilité les sentiments de ses personnages et les relations entre les différentes générations, celle de ce père défaillant en ratrappage avec sa fille (brillamment incarnée par la jeune actrice Lily LaTorre) ou encore celle qui lie cette même petite fille à sa grand-mère.

Avec ce film humaniste, Max Walker-Silverman nous questionne sur ce qui compte quand on a tout perdu, et sur la manière dont on peut reconstruire, au-delà de la simple matérialité des choses.

Mort du réalisateur Rob Reiner et de son épouse Michele Singer Le fils du couple a été arrêté à Los Angeles

Nick Reiner, âgé de 32 ans, a été placé en détention avec une caution de quatre millions de dollars.

Le fils du réalisateur Rob Reiner, retrouvé mort dimanche 14 décembre avec son épouse Michele Singer, a été arrêté, rapportent lundi plusieurs médias américains, dont The Los Angeles Times. Le registre en ligne du shérif du comté de Los Angeles précise que Nick Reiner, âgé de 32 ans, a été placé



en détention avec une caution de quatre millions de dollars.

La police de Los Angeles avait affirmé privilégier la thèse d'un «homicide apparent» après la découverte des corps du cinéaste et de son épouse dans leur maison, dimanche après-midi, à leur domicile, dans le quartier cossu de Brentwood. «Nous sommes bouleversés par cette perte soudaine et nous demandons le respect de notre vie privée en cette période incroyablement difficile», a annoncé la famille du couple, dans un communiqué cité par Variety.

Acteur et cinéaste, Rob Reiner était âgé de 78 ans. Il avait réalisé 23 longs-métrages, dont Spinal Tap, Quand Harry rencontre Sally, avec Billy Crystal et Meg Ryan, mais aussi Stand by me ou encore Misery. En 1993, son film Des hommes d'honneur (avec Tom Cruise, Jack Nicholson et Demi Moore) avait été nommé aux Oscars.

Eurovision 2026 Trente-cinq pays participeront, cinq boycotteront la compétition

Le concours est chahuté depuis des mois en raison de la question de la participation controversée d'Israël.

La liste officielle des participants à l'édition 2026 de l'Eurovision a été communiquée lundi 15 décembre : trente-cinq pays seront bien présents en mai 2026 à Vienne, alors que cinq autres ont annoncé leurs boycotts. Ce concours international de chanson est secoué depuis plusieurs mois par une controverse sur la participation d'Israël, où le télé-crochet est très populaire, en raison de la guerre dans la bande de

Gaza, mais aussi d'accusations d'irrégularités dans les votes lors de précédentes éditions, outre un lobbying agressif en 2025.

L'Union européenne de radiotélévision (UER), qui organise l'événement, a récemment mis en place un ensemble de règles actualisé afin de tenter de répondre aux critiques et de préserver «l'équité, l'intégrité et l'esprit de compétition», souligne-t-elle dans un communiqué. Il s'agit notamment «de renforcer les garanties contre la promotion externe indue des candidatures, de limiter le vote

individuel, de rétablir les jurys professionnels au stade des demi-finales avec des membres de jury élargis et plus diversifiés, et de meilleures mesures techniques pour détecter et empêcher les activités de vote coordonnées ou frauduleuses».

Début décembre, la majorité des membres diffuseurs de l'UER avait finalement estimé qu'il n'était pas nécessaire de voter sur la participation d'Israël avec sa télévision publique KAN, estimant que les nouvelles règles étaient suffisantes. Cette décision a déclenché instantanément les annonces de boycott

des diffuseurs de l'Espagne, qui étaient un des cinq plus importants contributeurs financiers du concours, des Pays-Bas, de l'Irlande et de la Slovénie, et quelques jours plus tard de l'Islande.

Dans l'attente de la publication de la liste officielle des diffuseurs participants, le directeur de l'événement, Martin Green, avait déjà estimé, le 5 décembre, qu'environ cinq pays boycotteraient l'Eurovision et qu'il y aurait trente-cinq participants. C'est désormais officiel, «35 diffuseurs enverront des chansons et des artistes à Vienne

entre le 12 et le 16 mai 2026», a indiqué l'UER.

Par ailleurs, trois diffuseurs de Bulgarie, de Roumanie et de Moldavie sont de retour après respectivement trois, deux ans et un an d'absence. «Alors que nous nous apprêtons à célébrer les 70 ans du concours Eurovision de la chanson, celui-ci reste un lieu où les voix, les cultures, les langues et la musique se mêlent», a souligné Martin Green, cité dans le communiqué.

ONU : Adoption d'une résolution réaffirmant la souveraineté du peuple palestinien sur ses ressources naturelles

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté, lundi à une écrasante majorité, une résolution réaffirmant la souveraineté permanente du peuple palestinien sur ses ressources naturelles.

Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, 156 pays ont voté en faveur de la résolution intitulée: "Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles".

La résolution affirme un ensemble de principes juridiques et de fondements relatifs aux ressources naturelles palestiniennes, y compris l'applicabilité de la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre au territoire



palestinien occupé, en plus du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Le texte fait également référence à l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice (CIJ)

le 19 juillet 2024 concernant les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans le territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, et l'illégalité de sa présence continue sur

ces ressources et souligne le droit du peuple palestinien à exiger une compensation pour cette exploitation.

Elle souligne aussi que la construction par l'entité sioniste de colonies, la construction du mur et d'autres pratiques sont nocives pour l'environnement palestinien.

Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a exprimé à cette occasion, ses remerciements aux pays qui ont voté pour la résolution, et salué la sympathie croissante de la communauté internationale, en particulier à la lumière de l'agression génocidaire sioniste lancée contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en plus de son agression en Cisjordanie occupée, soulignant la nécessité d'obliger l'entité sioniste à mettre en œuvre cette résolution.

El-Oued : Quelque 80 exposants présents au 9ème Salon de l'agriculture saharienne

Quelque 80 exposants sont présents à la 9ème édition du Salon national de l'agriculture saharienne "AgroSouf-2025", ouvert lundi à El-Oued.

L'événement rassemble des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées en rapport direct avec les activités agricoles (semences, produits phytosanitaires, matériels), et des institutions concernées par le développement de l'agriculture et sa modernisation, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi.

Le Salon enregistre aussi la participation des représentants des administrations (direction des services agricoles et Chambre de l'Agriculture), en plus des institutions bancaires publiques associées



au programme de soutien financier (crédits bonifiés) qui vulgarisent les différents modes de soutien aux opérateurs agricoles.

Les sociétés d'assurance sont également présentes pour informer les agriculteurs des modes de souscription à l'assurance de leur patrimoine

(récoltes, matériels et cheptel), conformément aux orientations du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à ancrer la culture de l'assurance chez les agriculteurs.

Des sociétés étrangères issues de sept(7) pays (France, Liban, Jordanie, Tunisie, Espagne,

Italie et Turquie) prennent, elles aussi, part au Salon, en vue de proposer leurs produits, notamment dans les domaines des semences et des produits phytosanitaires, aux côtés de bureaux d'étude et de conseil agricole.

Le Salon national de l'agriculture saharienne

"AgroSouf-2025" s'assigne comme objectif de valoriser les capacités agricoles des régions sahariennes et les mécanismes d'accompagnement de l'activité agricole, et d'encourager l'investissement agricole, en appui au programme national d'extension des terres irriguées et d'impulsion de la dynamique de développement de l'économie nationale avec des perspectives d'accroissement des exportations.

En marge du Salon, se tiendront des journées d'étude et scientifiques sur des thèmes divers liés aux activités agricoles et aux préoccupations des agriculteurs.

Le salon "AgroSouf-2025" est organisé par la société "El-Fahd", en coordination avec la direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'El-Oued.